Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

ETUDES ET DOCUMENTS
paraissant tous les deux mois

N° 43
Janvier-Février 1913

QUEL EST L'AUTEUR

de la Prière

ANIMA CHRISTI ?

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

ENGHIEN (BELGIQUE)
BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES

PARIS
P. LETHIELLEUX, EDITEUR
10, rue Cassette, 10.

REIMS
ACTION POPULAIRE
5, rue des Trois-Raisinets.

COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES.

But. — Faire connaître peu à peu tout ce qui intéresse l'étude et l'histoire des *Exercices spirituels* de saint Ignace ; fournir, dans l'ordre pratique, les documents utiles à l'organisation, au recrutement et à la direction des *Retraites*.

Mode de publication. — Il paraît un fascicule tous les deux mois, de Janvier à Novembre. Les six fascicules comprennent ensemble au moins 320 pages et forment, après deux ans, un beau volume in-8° avec table méthodique.

Conditions d'abonnement. — Pour la **Belgique,** fr. 3.50 par an. S'adresser à la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, 7, rue des Augustins, Enghien. Payer en *bon de poste* ou sur présentation d'une *quittance postale*.

Pour la **France,** fr. 3.50 par an. S'adresser à la LIBRAIRIE P. LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, Paris.

Pour les autres pays de l'**Union postale,** 4 fr. par an. S'adresser à la MÊME LIBRAIRIE. Si quelque abonné préfère payer son abonnement par l'intermédiaire de la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, il est prié de le *déclarer expressément*.

Les nouveaux abonnements sont reçus à Enghien et à Paris.

On peut s'adresser aussi, tant pour l'abonnement que pour l'achat de numéros séparés, aux bureaux de l'ACTION POPULAIRE, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims (Marne).

1906

1. **S. S. Pie X et les Œuvres de retraites.** P. DEBUCHY. 20 pp. *Epuisé.*
2. **La Maison de retraites de Vannes au XVII^e siècle.** H. CHAURAND. 52 pp. . . . . 1 »
3. **De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite.** H. WATRIGANT. 50 pp. . . . . 1 »
4. **Les confréries du T. S. Sacrement et les retraites fermées d'hommes en Belgique.** R. P. DIEUDONNÉ, O. C. 44 pp. . 0.80
5. **De la direction des retraites collectives** (à Bologne, fin du XVIII^e siècle). C. ETTORI, S. J., III pp. . . . . *Epuisé.*
6. **Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace.** P. DEBUCHY. 72 pp. . 1.40

Les numéros marqués **épuisés** *ne sont plus vendus qu'avec la série complète.*

Collection de la Bibliothèque des Exercices de St Ignace

N° 43. BAESTEN, DREVES, etc.

Quel est l'auteur

DE LA PRIÈRE

ANIMA CHRISTI?

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

PRÉFACE

On a attribué la paternité de la prière *Anima Christi* à de nombreux et grands personnages, spécialement à saint Thomas d'Aquin, au Pape Jean XXII, au bienheureux Bernardin de Feltre (1), et aussi, et même principalement, à saint Ignace de Loyola. Or il est maintenant certain que, si ces deux derniers ont propagé cette prière, ni l'un ni l'autre n'en est l'auteur.

Toutefois, en raison de l'importance que saint Ignace et les commentateurs du livre des Exercices ont donnée à cette formule de pieuses invocations à Notre-Seigneur, nos lecteurs comprendront que nous ayons cru devoir consacrer

(1) *Le bienheureux Bernardin de Feltre,* par E. Flornoy, Paris, Lecoffre, 1897. A la page 190, on lit : La prière *Anima Christi* est « très certainement » de Bernardin qui « invitait ses frères à la réciter après la célébration de la messe ».

un fascicule de notre Collection à l'étude des origines de cette prière : c'est pourquoi nous reproduisons ci-après plusieurs articles de diverses revues, où cette question a été étudiée avec soin.

On trouvera d'abord un long article du P. Vincent Baesten, paru en 1883 dans les *Précis historiques* de Bruxelles. L'auteur nous y invite à lire l'*Anima Christi* sur les murailles de l'Alcazar de Séville et dans maints livres d'Heures du moyen âge ; mais il renonce à en déterminer avec certitude le véritable auteur.

Assez longtemps après l'article du P. Baesten, en 1898, les *Stimmen aus Maria-Laach* (28 mai, p. 493-504), publièrent un travail du P. Guido-M. Dreves sous le titre : « *Qui a composé l'*Anima Christi ? » Le P. Dreves reprend les recherches du P. Baesten, les étend avec une érudition remarquable, mais, tout en découvrant de nouvelles pistes, ne peut arriver à une conclusion ferme, sur le véritable auteur ; il doit se borner à déclarer que l'*Anima Christi* a été composé dans la première moitié du XIV^e^ siècle, et peut-être par le Pape Jean XXII, qui certainement l'a enrichi d'indulgences en 1330. On lira cette étude de haute valeur, dans une traduction que nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Joseph Dargent, et pour laquelle nous lui offrons ici nos meilleurs remerciements.

Avant la fin de l'année 1898, le Docteur Kehrein de Cologne compléta, dans la revue *Der Katholik,* l'article du P. Dreves. D'heureuses recherches et trouvailles lui font opiner que l'*Anima Christi* vient de l'école mystique dominicaine qui fleurissait en Souabe, au commencement du 14^e^ siècle ; selon lui cette prière pourrait être de la célèbre Marguerite Ebner qui naquit en 1291, sous le règne de Nicolas de Habsbourg. De fait, le R. P. Denifle a cité d'elle une prière qui renferme les éléments de l'*Anima Christi.*

Nous la reproduirons à la suite de l'article du Docteur Kehrein.

Dans un quatrième petit article, on lira trois pages du R. P. J.-K. Zenner, parues au début de l'année 1899, dans les *Zeitschrift für Katholische Theologie* (d'Innsbrück), p. 559-560. Comme c'est une intéressante suite aux articles précédents, nous nous reprocherions de n'en pas donner connaissance à nos lecteurs.

Enfin nous terminerons par une note complémentaire, tirée de la Revue *Der Katholik,* 1901, p. 80.

H. WATRIGANT, S. J.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/collection-bibliotheque-des-exercices-st-ignace_january-february-1913_43

Une Inscription latine à Séville

et la Prière « *ANIMA CHRISTI* »

DANS LES LIVRES D'HEURES DU MOYEN AGE

par V. BAESTEN, S. J.

Le palais royal de Séville, dont l'origine remonte à l'occupation romaine, est un des plus antiques monuments de l'Espagne. Après les rois visigoths, qui ne l'habitèrent que pendant deux cents ans, les chefs maures, qui lui donnèrent le nom d'*Alcazar* « le château », y résidèrent durant plus de cinq siècles; ils voulurent le reconstruire en entier, et ils y prodiguèrent les merveilles de cette architecture aérienne qui caractérise les édifices mauresques de la péninsule. Quand Séville eut été reconquise en 1248 par le saint roi Ferdinand, l'Alcazar devint le séjour ordinaire des rois de Castille et de Léon. C'est là que régnèrent successivement don Alphonse X, le sage législateur des *Partidas,* l'auteur des tables astronomiques, et don Alphonse XI, le glorieux vainqueur des Arabes à la bataille de Tarifa. C'est là que, dans l'intervalle de ses guerres continuelles avec ses voisins, don Pierre le Cruel se plut à rebâtir en partie et à embellir pour la trop fameuse Maria Padilla le palais des rois maures.

Plus tard, surtout à partir de Ferdinand et d'Isabelle, les rois d'Espagne résidèrent de préférence dans d'autres villes de leurs états, et dans ces derniers temps l'Alcazar de Séville fut plus ou moins abandonné par les souverains espagnols.

Au XVIII[e] siècle, une épaisse couche de badigeon vint dérober aux regards les peintures ornementales, les faïences coloriées, les stucs finement ouvragés, les boiseries dentelés qui décoraient le merveilleux château. De nos jours, des restaurations intelligentes ont enfin rendu à la lumière du jour et à l'étude des savants, avec tous les détails d'architecture, les nombreuses inscriptions arabes, latines et castillanes du vieil Alcazar de Séville (1). Tout dernièrement, on y a découvert une inscription latine, très curieuse à certains points de vue et sur laquelle nous voulons attirer un instant l'attention de nos lecteurs (2).

Dans l'une des galeries qui environnent la splendide cour rebâtie par Pierre le Cruel en 1364 et restaurée par l'empereur Charles en 1524, on admire une magnifique porte qui donne entrée au *salon dit de Charles-Quint.* Autour des battants de cette porte, travaillée avec un art infini, on voit sur le mur une large bande coloriée où sont représentés les écussons de Castille et de Léon. Une autre bande, immédiatement superposée à la première, renferme une inscription latine qui n'est pas autre chose que la prière *Anima Christi.* Le texte en est fort corrompu : c'est du latin espagnolisé du

(1) Cf. les deux beaux ouvrages suivants : *Las puertas del salon de Embajadas,* par don José Amador de los Rios, — et *Inscripciones arabes de Sevilla,* par don Rodrigo de los Rios.

(2) Elle a été publiée dans l'*Ilustracion catolica* de Madrid du 21 juillet 1881, qui donnait en même temps la gravure que nous reproduisons ici.

moyen âge, ou plutôt une espèce de patois, comme on le verra ci-dessous. La prière semble incomplète, et, en plusieurs endroits, les caractères sont à demi effacés.

Cette inscription porte, pour ainsi dire, sa date avec elle, tracée qu'elle est en lettres dites *monacales* du XIV^e^ siècle, parfaitement semblables aux caractères des inscriptions des sceaux et des monnaies de Pierre le Cruel, ainsi que des chartes de ce prince; la forme de ces lettres a aussi une grande analogie avec celle de plusieurs autres inscriptions castillanes et latines de l'Alcazar.

Il n'y a donc aucun doute que l'inscription date des dernières années du règne de Pierre le Cruel, elle aura été tracée peu de temps avant la mort tragique de ce roi, arrivée à Montiel en 1369. Il est probable qu'à cette époque le magnifique salon servait de chapelle, et l'on sait que c'était la coutume au moyen âge de retracer des textes de l'Écriture, des sentences religieuses ou de courtes prières dans les arcades des portes des sanctuaires, comme sur les murailles intérieures des chapelles et des églises. Ici la prière *Anima Christi* est gravée dans le stuc autour de la porte, à partir de la plinthe très élevée en faïence coloriée qui occupe la partie inférieure du mur de la galerie. La bande qui renferme l'inscription a 0^{m} 17 cent. de large; les lettres elles-mêmes ont 0^{m} 12 cent. de hauteur; les deux bandes verticales, des deux côtés de la porte, et la bande horizontale au-dessus de l'entrée sont d'égale longueur et ont chacune 4^{m} 71 centimètres.

L'inscription commence à la droite de la porte (gauche du spectateur), remonte jusqu'à la bande horizontale, continue sans interruption et redescend jusqu'à la partie inférieure de la bande verticale à la gauche

de l'entrée, comme on peut le voir dans la gravure ci-jointe.

Voici exactement le texte de l'inscription :

1. Première bande verticale (*à droite de la porte*)

anima criste ⁝ santifica me corpus ⁝ criste ⁝ salve me ⁝ sanguies crist

2. Bande horizontale (*au-dessus de la porte*)

e ⁝ libra me ⁝ aca latas ⁝ criste ⁝ lava me ⁝ pasos criste ⁝ conforta me ⁝ o benes

3. Seconde bande verticale (*à gauche de la porte*)

ihesus ⁝ saude me ⁝ i ni primita ⁝ separare ⁝ te ⁝ apostol ⁝ madino defende me.

Ces lignes répondent à peu près au texte de la prière, tel qu'on peut le lire dans les livres d'heures manuscrits de la fin du moyen âge.

Anima Christi, sanctifica me — Corpus Christi, salva me — Sanguis Christi, inebria me — Aqua lateris Christi, lava me — Passio Christi, conforta me — O bone Jesu, exaudi me — Et ne permittas me separari a te — Ab hoste maligno defende me, etc.

C'est, on le voit, à peu de chose près et avec quelques variantes, la prière que saint Ignace de Loyola a reproduite dans son livre des *Exercices spirituels*.

Si, au milieu du XIV^e^ siècle, le roi don Pedro a fait graver ces pieuses invocations sur les murs d'un sanctuaire de l'Alcazar de Séville, sans aucun doute

elles devaient être dès lors d'un usage très fréquent parmi les fidèles. On les adressait communément à la divine Eucharistie, au moment même de l'élévation pendant le saint sacrifice de la messe, comme nous le verrons plus tard.

Une preuve, entre autres, que cette oraison était dès le XIVe siècle très répandue dans le peuple chrétien, c'est une indication fournie par les livres d'heures manuscrits des XIVe et XVe siècles, et qui est reproduite dans les eucologes imprimés du XVIe. Un très grand nombre de ces livres, à l'endroit même où ils placent l'invocation *Anima Christi,* etc., ajoutent que le pape Jean XXII (1316-1334) a accordé 300 jours d'indulgence à ceux qui réciteront dévotement cette prière, et nous savons d'ailleurs que ce grand pontife a été un des premiers à encourager l'usage des prières indulgenciées, à l'exemple des papes Grégoire X († 1276) et Boniface VIII († 1303); il a sans doute voulu, par l'octroi d'une indulgence spéciale, promouvoir la dévotion à la sainte Eucharistie et la récitation d'une prière déjà populaire et universellement connue de son temps. C'est le pape Jean XXII qui, par une bulle, donnée Avignon le 13 octobre 1327, a le premier accordé quelques jours d'indulgence à la récitation de l'*Angelus* (1); cette pieuse pratique avait déjà été recommandée aux fidèles par le Chapitre général des Frères mineurs, tenu à Pise en 1262. Bien que nous n'ayons pas la bulle de Jean XXII concernant l'indulgence de l'*Anima Christi,* on peut très probablement l'admettre comme authentique; car cette indulgence de trois cents jours, accordée par lui, est conforme à l'usage de ce temps,

(1) Cette bulle a été publiée par Raynaldi, *Annales Eccl.*, ad ann. 1327, n. 54.

où les Papes n'accordaient la remise que d'un petit nombre de jours ou d'années des pénitences prescrites par les anciens canons (1). Comme le dit très bien le Père Maurel : « Les plus longues indulgences partielles authentiques, accordées par les vicaires de Jésus-Christ, sont de sept, de dix, de quinze et de vingt ans, rarement au delà. Avec Benoît XIV, les auteurs les plus sages regardent comme suspectes et comme fausses les indulgences de mille ans, et à plus forte raison celles de dix mille ans et plus, mentionnées dans des livrets ou sur des feuilles volantes qui se colportaient et se vendaient aux gens simples et crédules au grand détriment de l'édification et de la vraie dévotion (2). »

Aussi sommes-nous étonnés de voir Ferrari, dans sa *Bibliotheca canonica,* admettre que Jean XXII a accordé aux prêtres qui récitent l'*Anima Christi* après la sainte Messe *dix mille ans* d'indulgence. D'ailleurs Ferrari ne mentionne pas la constitution de Jean XXII où serait contenu ce privilège inouï et qui n'a jamais été accordé.

Nous voilà reportés, quant aux dates certaines de l'*Anima Christi,* au règne de don Pedro de Castille (1350-1369) et au pontificat de Jean XXII (1316-1334). Il est donc probable que ce fut dans la dernière

---

(1) Voir sur l'histoire des indulgences à cette époque le savant ouvrage du P. Eus. Amort : *De origine, progressu, valore ac fructu indulgentiarum.* Un vol. in-fol. Augsbourg, 1735.

(2) Cf. l'ouvrage du P. Maurel, S. J. : *Le chrétien éclairé sur la nature et l'usage des indulgences,* treizième édition, p. 73 (Lyon 1865). Voir aussi Benoît XIV : *De synodo diœcesana* (lib XIII, c. 18, n. 8). Les indulgences de milliers d'années sont, d'après plusieurs graves théologiens cités par ce Pontife, « omnia commenta quæstorum.... concessiones confictæ, commentitiæ ac nullatenus sanctæ sedi tribuendæ. » Un Décret du 18 sep. 1669 déclarait déjà comme apocryphes les indulgences partielles de mille ans.

moitié du XIII^e siècle, de ce grand siècle qui a donné au monde Innocent III et Urbain IV, l'instituteur de la Fête-Dieu, Blanche de Castille et saint Louis, saint François d'Assise et saint Dominique, saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin, que ces pieuses invocations furent introduites dans la pratique générale des fidèles (1)

Quelques écrivains ont cru que saint Thomas d'Aquin, si dévot à l'Echaristie et à qui, on le sait, nous devons l'office du très saint Sacrement, est aussi l'auteur de la prière *Anima Christi.* Mais il n'apportent aucune preuve à l'appui de leur affirmation. Nous avons sous les yeux un magnifique livre d'heures imprimé sur vélin par Simon Vostre en 1508 et qui a pour titre : *Hore beate Marie Virginis ad usum fratrum predicatorum* (2). Au folio *fl* v°, parmi des prières diverses, à l'endroit où plusieurs autres livres d'heures du même célèbre éditeur insèrent l'*Anima Christi,* ce bréviaire domi-

(1) C'est aux XIII^e et XIV^e siècles, à la fin des croisades, que nous voyons l'usage des prières indulgenciées se répandre de plus en plus dans l'Église d'occident. Collet, *De Indulgentiis,* cap. III.

(2) Ce volume n'est pas indiqué dans Brunet.

En voici la description : SIMON VOSTRE (caractères de Ph. Pigouchet) *Hore beate virginis ad usum fratrum predicatorum.* — Au-dessus la marque de Simon Vostre avec le monogramme dans l'écusson. Au v° du dernier feuillet : Finis Expliciunt psalmi horarum canonicalium pro singulis diebus noviter adjuncti : qui numquam ante fuerant incerti. — In-8° de 112 ff., sign. a-n par 8; o par 4; 27 lignes par page, figures et bordures. Almanach pour XXI ans (1508-1528). Edition non décrite, sur vélin. Ce précieux livre d'heures contient 15 grandes gravures et plusieurs petites. Les pages sont encadrées de bordures, dans lesquelles on remarque l'Histoire de Joseph, l'Apocalypse, la Danse des Morts, etc. Tous les alinéas et les initiales sont peints en couleur et rehaussés d'or. Il a 170 mill. de hauteur. Toutes les petites figures des bordures sont les mêmes que celles de l'édition de Vostre de 1502, *Les Heures à l'usage de Rome* (Bibl. royale de Bruxelles); mais les encadrements sont autrement agencés.

nicain l'omet. Il donne la prière dite du pape Boniface : *O Domine Jesu Christe qui hanc sacratissimam carnem,* etc., avec l'avertissement préalable en français : « Pape Boniface a donne a tous ceulx qui diront devotement ceste oraison qui sensuit entre lelevation du *Corpus Domini* et le dernier *Agnus Dei* deux mille ans de vray pardon. » Notre bréviaire dominicain ajoute ensuite d'autres prières au saint Sacrement. Ainsi, avant l'*Adoro te,* il dit : « sanctus thomas ante communionem cum corpus xpi celebrabat, dum tenebat in manibus, sic orabat », et plus loin : « Quando audiebat missam, in elevatione corporis xpi, sic orabat : tu rex glorie, etc; » plus loin encore : « Oratio quam dixit sanctus thomas post missam ad beatam virginem mariam : O serenissima etc.; » puis une autre prière : « Antequam predicaret, studeret, legeret, dictaret, sic orabat : *Creator ineffabilis* etc.; » enfin « Oratio beati thome ante missam. » — Aucune mention de l'*Anima Christi.* C'était bien le lieu de citer cette prière, qui se trouve à la même époque dans une foule d'autres livres d'heures. Sans aucun doute, si, en 1508, les pères dominicains de Paris avaient cru que cette prière, si connue alors, était de saint Thomas d'Aquin, ils n'auraient pas manqué de l'ajouter aux autres oraisons dont ils attribuent la paternité au plus illustre de leurs théologiens (1).

(1) Un récent ouvrage : *La Journée dominicaine à l'usage des frères et sœurs du Tiers Ordre de la pénitence de saint Dominique* (Paris, Poussielgue, in-32°, 1865) croit cependant (p. 308) pouvoir attribuer l'*Anima Christi* à saint Thomas d'Aquin, et il ajoute : « La version que nous donnons de cette prière est celle d'un très ancien missel dominicain et celle aussi que notre ordre a conservée dans son bréviaire. » Cette version ajoute, d'après certaines heures manuscrites du XVIe siècle, une épithète à chacune des invocations : Anima Christi *sanctissima,* etc.

A notre connaissance, aucun manuscrit, antérieur au XIVe siècle, ne renferme l'*Anima Christi*. Des investigations plus minutieuses dans les grands dépôts de l'Europe mettront peut-être d'autres chercheurs sur la trace des premières origines de cette touchante prière qui porte certainement le cachet des plus beaux temps du moyen âge. En tout cas, ce n'est qu'à partir du XIVe siècle que nous voyons l'*Anima Christi* prendre place dans les livres d'heures, dans ces « *Horæ Beatæ Virginis* » qui commencent précisément à cette époque à être d'un usage universel (1).

Un écrivain protestant, Herm. Adalb. Daniel, dans son recueil d'anciens chants d'église (2), remarque très justement, à la suite de Rambach, que la prière *Anima Christi* se trouve dans un grand nombre de livres d'heures du XIVe siècle (3).

---

(1) Le petit office, ou Heures de la sainte Vierge, à l'usage des religieux, semble dater du VIIIe siècle. Saint Pierre Damien, au XIe siècle, en répandit partout la pratique parmi les clercs; mais ce ne fut qu'au XIIIe siècle que les pieux laïques s'habituèrent, à l'exemple du roi saint Louis, à payer ce tribut journalier de vénération et d'amour à la Reine du ciel. Voir sur ce sujet THOMASSIN, *Ancienne et nouvelle discipline de l'Église*. Ie Partie, liv. II, chap. 86 et 87. — Nouvelle édition, Guérin 1864, t. II, pp. 276 et suiv.

(2) *Thesaurus hymnologicus*, t. I, p. 345, no 498. Halis. Anton, 1841.

(3) Voici le texte de Rambach : « Dies Lied ist eigentlich ein Gebet und kommt als solches schon in Andachtsbüchern des XIVten Jahrhundert vor. *(Neue Beiträge von alte und neue Theologie.* Sachen 1755, s. 703) ist aber in neuern Zeiten unter die Kirchengesänge (quod ego quidem ignoro, ajoute Daniel) am Frohnleichnamsfeste, und bei uns in der einst sehr beliebten Uebersetzung « Die Seele Christi heilige mich » unter die Passionslieder aufgenommen. » Rambach, prediger bei St. Jacob in Hamburg, *Anthologie Christlicher Gesänge aus allen Jahrhunderten der Kirche*, I., p. 354. — Il est assez curieux de voir les protestants allemands admirer et adopter une prière dont saint Ignace de Loyola a tant recommandé l'usage dans son livre des *Exercices spirituels*.

Nous avons voulu vérifier par nous-même l'assertion de Daniel, en examinant les livres d'heures, manuscrits ou imprimés, conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Malheureusement, nous n'y avons rencontré aucun livre d'heures qui fût originaire d'Espagne ou du midi de la France. D'après ce que nous avons dit plus haut de l'inscription de Séville et de l'indulgence du pape Jean XXII qui résidait à Avignon, on peut supposer que c'est dans ces contrées surtout que la prière *Anima Christi* a dû être d'abord d'un usage très fréquent. Dans son livre des Exercices, saint Ignace met cette oraison — à côté du *Pater,* de l'*Ave,* du *Credo* et du *Salve Regina* — au nombre de celles qu'il propose à la méditation des retraitants d'après la seconde manière de prier, et dans les *colloques* des principaux exercices (1). Or, le saint pénitent de Manrèse n'aurait assurément pas mis l'*Anima Christi* sur la même ligne que le *Pater,* etc., si cette prière n'eût pas été de son temps en Espagne d'un usage à peu près aussi général que les autres prières mentionnées par lui ; et, bien certainement, l'humble solitaire n'eût pas donné ce rang à une prière dont il eût été lui-même l'auteur. C'est à quoi, sans doute, n'ont pas réfléchi ceux qui ont cru pouvoir attribuer à saint Ignace la paternité de l'*Anima Christi.*

La Bibliothèque royale de Bruxelles et d'autres dépôts du pays possèdent un grand nombre de magnifiques psautiers manuscrits, illustrés de miniatures et d'encadrements, ainsi que de splendides livres d'heures imprimés aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. Nous ne citerons que ceux qui se rapportent directement à notre sujet.

(1) Cf. *Exercit. spirit. — Modi tres orandi. Regulæ tres,* 1^a^ reg.

Dans le n° 8840 du catalogue, beau livre d'heures manuscrit de la fin du XV^e siècle, après les oraisons dites de saint Grégoire (1) et quelques prières *infra et post elevacionem corporis D. N. J. C.*, on lit ces mots : « Alia oratio post elevacionem de qua conceduntur CCC dies indulgentiarum a Joanne Papa XXII ; » suit immédiatement la prière *Anima Christi* dans sa forme ordinaire.

Dans un autre livre d'heures provenant d'un couvent des Frères de la Vie commune de la même époque (B. R. 9798), écrit par le F. Broncle et enluminé par le F. Borele, au folio clxxj v° on peut lire

(1) Ces oraisons de saint Grégoire (probablement S. Grégoire X), consacrées à honorer la douloureuse passion de Notre-Seigneur, étaient célèbres au moyen âge; on fait mention de nombreuses indulgences rien moins qu'authentiques dont elles auraient été enrichies par plusieurs papes, ainsi que l'indique le *ms* que nous signalons. Au fol. 114, nous lisons ces lignes : « B. Gregorius Papa instituit sequentes orationes et concessit omnibus vere pœnitentibus et confessis, dicentibus eas genibus flexis ante imaginem pietatis cum VII Pater et Ave : XIIII millia annorum indulgentiæ, — item Papa Nicolaus V (1447 à 1455) concessit totidem, et Papa Sixtus IIII (1471 à 1484) duplicavit has indulgentias, et sic in summa sunt LVI millia annorum indulgentiæ. » Les premières *heures* imprimées renferment des mentions semblables : Ainsi dans les *Hore beate Marie Virginis secundum usum ecclesie Cameracensis* .... (achevées le xv^e jour de mars 1500 par Thielman Kerver à Paris. Cf. catal. Van Hulthem n° 649) nous lisons : « Nostre seigneur saint gregoire a donne quatorze mille ans de vray pardon a tous vrays confesses et repentants qui les genoulx flechis en terre devant la representation de la benoiste passion devotement diront sept fois Pater nr et Ave Maria avec les oraisons qui s'ensuivent. Et depuis plusieurs autres papes y en ont adjoute grande quantite montant comme len treuve par escript a quarante et six mille ans ou environ ». Ces oraisons dites de Saint Grégoire ont été reproduites dans le *Cœleste Palmetum* du P. *Nakateni* et sont encore en usage aujourd'hui.

l'*Anima Christi* précédé de ces mots : « Quotienscumque oracionem sequentem legeris, tociens habebis tria millia dierum criminalium peccatorum et mille annos venialium », et l'on remarque que « istas indulgentias dedit Papa Joannes xxjj. » Un peu plus loin, à la page clxxvj il y a une autre oraison à réciter après l'élévation, pour laquelle « Papa Bonifacius dedit duo millia annorum indulgentiæ. »

Longtemps après l'invention de la typographie et l'impression des livres d'heures, les Frères de la Vie commune, les moines, les religieuses même, continuaient à transcrire les Psautiers des siècles précédents.

La Bibliothèque royale de Bruxelles (n° 3064) possède un joli petit livre d'heures sur vélin in-32° écrit en 1512 par Cécile Hermans, du couvent des Augustines du Mont-Thabor près de Malines. Au fol. 122, v°, on lit l'*Anima Christi* dans sa forme développée (1).

Un beau livre d'heures (n° 5070), ayant appartenu

---

(1) O beatissima anima Christi — O nobilissimum corpus Christi — O pretiose liquor sanguinis Christi — O purissima aqua lateris Christi — O virtuosissime sudor Christi — O sanctissima Passio Christi — Quatre versets sont ajoutés : O benedicta sepultura Christi accipe me in te — O gloriosa resurrectio D. N. J. C., beatifica me — O admirabilis ascensio D. N. J. C., cœlesti desiderio leva me — O fecundissima spiritus sancti missio, donis tuæ pietatis irrora me. — Puis : O Jesu Christe exaudi me, et le reste. — D'autres manuscrits portent, comme la *Journée dominicaine* mentionnée plus haut : — Anima Christi sanctissima — Corpus christi sacratissimum — Sanguis Christi pretiosissime — Aqua lateris Christi purissima — Sudor vultus Christi virtuosissime — Passio christi piissima. — O bone Jesu custodi me, etc., et cette version a été suivie par l'évêque d'Urgel dans son *Veni-Mecum pii sacerdotis* (Barcelone 1858) où il donne l'*Anima Christi* parmi les prières à réciter par le prêtre après la sainte messe. Voir p. 215 : Pium sacerdotis exercitium post missam.

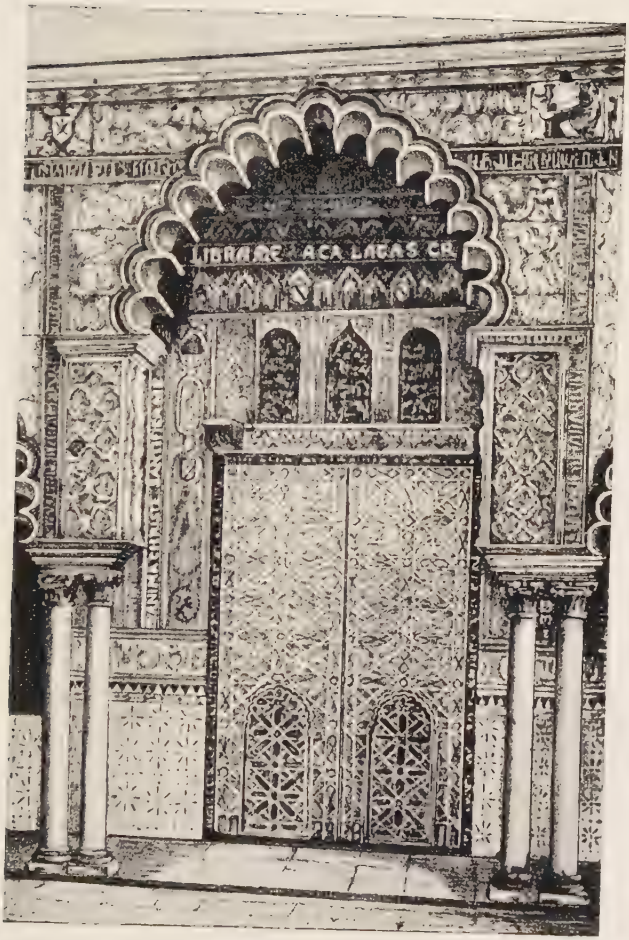

L'ANIMA CHRISTI

A L'ALCAZAR DE SÉVILLE — 1360

à l'ancien collège des jésuites de Bruxelles (1), renferme, à la page XXXVIII v°, l'*Anima Christi* sous la rubrique : *Oratio de sancto Sacramento.*

D'autres dépôts du pays possèdent aussi des *heures* manuscrites dont nous devons mentionner l'un ou l'autre exemplaire. La bibliothèque de la ville de Tournai nous montre un *Breviarium ad usum ecclesie tornacensis* sur vélin, qui date certainement du XIV^e^ siècle, sauf deux séries d'additions qui semblent être du commencement du XV^e^; l'une de ces séries comprend quelques offices relativement récents, l'autre se compose de diverses prières. Parmi celles-ci et sous la rubrique : *Pie mentis aliquot meditatiuncule de sacratissima eucharistia,* nous lisons l'*Anima Christi,* dans sa forme ordinaire, immédiatement après l'*Ave verum* et l'*Adoro te.* V. fol. CLXVI, r°. Un magnifique livre d'heures de la même bibliothèque, abusivement nommé « Le Psautier d'Henri VIII », contient également les invocations de l'Alcazar de Séville.

Enfin, nous les voyons insérées dans un splendide livre d'heures écrit, à ce qu'il semble, pour Catherine de Médicis, et donné par elle en 1561 à Marie Stuart, sa belle-fille. En 1803 ce beau manuscrit fut légué au séminaire de Frascati par le cardinal d'York, dernier rejeton des Stuart (2).

Mais déjà depuis près d'un siècle, et peu de temps après l'invention de Gutemberg, les libraires parisiens,

---

(1) A la première page, on lit ces mots : *Dono dedit M. Albertus Dorville S. J.* 1651. En tête, se trouvent les armoiries coloriées de la maison de Noyelles. Le P. d'Orville, entré dans la Compagnie en 1641, partit pour la mission de Chine en 1656 avec les PP. Verbiest, de Rougemont et Couplet.

(2) Voir l'article de M. l'abbé Batandier dans la *Revue de l'art chrétien,* 25^e^ année, t. XXXII, p. 7.

associant l'art de la gravure à celui de la typographie, produisaient des livres d'heures imprimés sur vélin qui rivalisaient avec les plus beaux manuscrits et qui se vendent aujourd'hui au poids de l'or (1).

La Bibliothèque royale de Bruxelles est très riche aussi en livres d'heures imprimés au XVIe siècle. Nous citerons l'un ou l'autre de ces joyaux bibliographiques qui renferment l'*Anima Christi.*

Dans la plupart des *Heures* imprimées de cette époque, on la trouve parmi les prières rangées sous la rubrique : « sensuivent plusieurs devotes louenges peticions oracions et requestes qui a touts personnes ayant entendement sont necessaires a dire a nostre seigneur jesu-crist ».

En 1491, le célèbre libraire parisien Simon Vostre insérait la prière *Anima Christi* dans ses « Heures a lusage de romme » et il continuait à la reproduire dans les magnifiques « Heures a lusage de Rome » de 1502 (2), dans les « Heures a lusage de Rouen » de 1508, et dans plusieurs éditions postérieures.

Les autres libraires de Paris faisaient de même dans les heures qu'ils éditaient pour les diverses églises de l'Europe. Ainsi nous la voyons dans les « Heures a lusaige de Rome » d'Anthoine Verard (1498 et 1503;

---

(1) Cf. Brunet, *Manuel du libraire,* 5e édit., tome Ve. Voir aussi *Les Heures gothiques et la Littérature pieuse aux XVe et XVIe siècles* par Félix Soleil. Rouen, Augé, 1881, Imprimé à Lille par Desclée, De Brouwer et Cie. — On doit consulter également, pour se faire une idée complète de cette littérature, le curieux catalogue du duc de Parme : *Description des livres de liturgie imprimés aux XVe et XVIe siècles, faisant partie de la Bibliothèque de S. A. R. Mgr Ch.-L, de Bourbon, comte de Villafranca,* par Anatole Alès. Paris, Hennuyer, 1878.

(2) Un admirable exemplaire de cette édition se trouve à la Bibliothèque royale. No 603 du catal. V. H.

voir Brunet, n° 129), dans celles de Jehan de Brie (1515). Ainsi encore nous la trouvons dans les très curieuses *Heures* de Thielman Kerver imprimées en 1510 pour l'église de Salisbury en Anglererre (1). Elle y est précédée de cette rubrique en anglais : « Our holy Father the pope Jhon XXII hath granted to all them that devoutly sayg this prayer after the elevacyon of our lorde Jesu cryste iij thousande days of pardon for deedly synnes » (2). Le même Thielman Kerver a inséré également « l'Anima Christi » dans les heures de Cambrai de 1500 et dans ses « Hore intemerate dei genitricis virginis marie secundum usum Romane curie » de 1517. Mais ici, au lieu de la ranger parmi les « devotes louenges », il la place, ainsi que l'*Ave verum,* comme les anciennes heures manuscrites, dans la « Missa beate marie v. » à l'élévation, avec cette mention : « in elevatione corporis christi. oratio

(1) Voici le titre complet de ce livre d'heures qui rappelle la piété des catholiques anglais envers la T. S. Vierge, avant la réforme : « Hore beatissime vginis Marie ad usum Sarisburiensis ecclesie accuratissime impresse cum multis orationibus pulcherrimis et indulgentiis jam ultimo recenter insertis. » — A la dernière page on lit : « Impressum Parisiis per Thielmannum Kerver... Impensis et sumptibus prestantissimi Wilhelmi Bretton civis et mercatoris londiniensis et stapul. ville calisie. Anno dni millesimo quingentesimo decimo. die vero quinta mensis septembris. — Voir n° 89 du *Catalogue de la vente Camberlyn* chez Olivier à Bruxelles, 1882; ce rarissime exemplaire n'y a été vendu que 500 francs.

(2) On voit que les 300 jours d'indulgence du pape Jean XXII (voir plus haut p. 9) deviennent 3,000 jours dans d'autres manuscrits (voir plus haut p. 16) et dans les livres imprimés, par le seul fait des copistes et des libraires. C'est pour éviter ces abus et autres semblables que le concile de Trente a défendu aux libraires de publier ni indulgences ni livres liturgiques quelconques sans l'approbation expresse de l'évêque diocésain.

Ave verum... ; in elevatione sanguinis xpi. oratio *Anima xpi...* » (1).

Quelques libraires de Paris l'inséraient également dans leurs livres d'heures pour l'élévation de la messe. Ainsi faisaient Gillet Hardouyn dans les « Heures a lusaige de Rôme » de 1516, Guillaume Godart dans ses « Heures a l'usaige de Rome » de 1517, et Nicolas Vivien dans ses « Heures a lusaige de Paris » de la même année.

La pieuse coutume de réciter l'*Anima Christi* pendant la sainte messe, au moment de l'élévation, se perpétua pendant longtemps encore. Nous la voyons indiquée pour cet endroit de la messe, dans les Heures des chanoines Prémontrés, imprimées en 1548 par la veuve de Thielman Kerver, fol. 145, v° (2).

Et ce n'est pas seulement en Espagne, en France, en Angleterre, en Belgique que la récitation de l'*Anima Christi* s'est conservée pendant tout le XVI^e^ siècle; elle était également en honneur en Italie, et nous la voyons, entre autres documents, dans un *Sacerdotale* édité à Venise en 1555 (3), où elle se trouve parmi

(1) Cette édition n'est pas mentionnée par Brunet. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. H. Desclée de Tournai, qui en possède un très bel exemplaire.

(2) *Horæ beatæ Mariæ Virginis secundum usum Præmonstratensem.* Parisiis apud viduam Thielmanni Keruer. — Voir le n° 92 du *Catalogue de la vente Camberlyn* chez Olivier, 1882. Ce rarissime petit volume in-16 y a été vendu 120 francs.

(3) Ce *Sacerdotale* a été édité, d'après le titre, avec l'autorisation du Souverain Pontife : « Sacerdotale juxta S. Romane ecclesie et aliarum ecclesiarum ex apostolice bibliothece ac sanctorum patrum jurium sanctionibus et ecclesiasticorum doctorum scriptis ad optatum commodum quorumcumque sacerdotum collectum, et omni nuper diligentia castigatum ac summorum Pontificum authoritate multoties approbatum... Venetiis apud Petrum Rosellum. 1555. Un vol. in-4°.

les « Orationes dicendæ post missam a sacerdote », fol. 85, r°. Deux autres *sacerdotale* imprimés en *1576* et en *1585 à Venise* la mentionnent aussi.

Vers le milieu du XVI^e siècle, les beaux livres d'heures sur vélin, soit manuscrits, soit imprimés, avec un grand luxe d'enluminures et de gravures, tendent à disparaître. A cause même des progrès de l'imprimerie et de l'instruction publique, par suite de l'usage plus universel des livres de prières, ils sont remplacés par des œuvres plus modestes et moins luxueuses, dont la plupart cependant conservent, avec quelques légères modifications, le cadre primitif des « Heures du moyen âge ». En même temps, on s'efforce de répandre parmi le peuple chrétien de petits *Manuels de piété* qui renferment, avec les anciennes prières, les principaux exercices du chrétien. C'est l'époque des « *Hortulus animæ* », des « *Palmetum* », des « *Bloemhof* », etc., qui ont eu un nombre infini d'éditions dans les divers pays de l'Europe (1). Dans la plupart de ces eucologes on rencontre « l'Anima Christi ».

Les Pères de la Compagnie de Jésus, pour entretenir de plus en plus la piété parmi leurs élèves et les membres des Congrégations de la sainte Vierge établies partout par eux à cette époque, publiaient également, après le célèbre *Libellus sodalitatis* du P. Costerus (2), des recueils de litanies et de prières,

(1) Voir entre autres *Rosarium anime fidelis*... Lovanii, Masius, 1537. — *Hortulus anime* recens editus, multo nimirum amenissimus: cum ecphrasi et enarratione septem psalmorum penitentialium. Psalmorum cursus Marie semp virginis. Psalmorum vigiliarum pro vita defunctis. Cum haud parum multis minime penitendis ad Christianam pietatem adprime facientibus. Authore Christiano Ischyrio Juliacensi... Excudebat Louanij Anthonius Maria Bergaigne typogra. iura. Anno Domini M. D. L. V. mense aprili.

(2) Voir *Précis hist.*, année 1882, p. 67.

soit en latin, soit en langue vulgaire. Notons, entre autres, un ouvrage imprimé dans l'officine Plantinienne à Anvers en 1592 et qui eut depuis plusieurs éditions : *Sacræ litaniæ variæ cum brevi piaque quotidiana exercitatione in gratiam catholicorum*. On y trouve « l'Anima Christi » p. 418, à la suite des litanies du très saint Sacrement. On la voit aussi dans le *Thesaurus Litaniarum et orationum sacer* publié en 1598 par le P. Thomas Sailly (1). Le P. Louis Makeblyde, l'auteur du célèbre catéchisme de Malines (2), a traduit l'*Anima Christi* en langue vulgaire dans un eucologe flamand paru en 1611 et intitulé : *Den schat der gebeden* (3). Le P. Makeblyde l'a placée dans l'ordinaire de la messe, non à l'élévation comme autrefois dans les livres d'heures, mais à la communion du prêtre : « Ghebedt als den Priester hem gereet maeckt om het H. Sacrament te nutten. » Makeblyde suit un texte développé de l'*Anima* qui entremêle, parmi les invocations ordinaires, plusieurs autres invocations à la bonté, à la sagesse, à la vérité, etc., etc., de Notre-Seigneur Jésus-Christ (4).

Quelques années plus tard, le P. Nakateni inséra l'*Anima Christi,* suivie d'une paraphrase, dans le

(1) Bruxcelæ apud Rutgerum Velpium. Cet ouvrage, qui eut plusieurs éditions, fut mis à l'index en 1602, non à cause des erreurs qu'il aurait renfermées, mais parce que les Congrégations romaines n'approuvaient pas la publication de litanies et prières nouvelles sans autorisation préalable.

(2) Voir dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 2e édit., à l'article Makeblyde, l'histoire bibliographique du *Catéchisme de Malines*.

(3) Nous avons sous les yeux une édition qui renferme la préface dédicatoire à dame Marguerite Maes, sœur du premier évêque d'Ypres, Mgr Charles Maes, transféré ensuite au siège de Gand.

(4) Cf. *Den schat der ghebeden*, p. 223.

célèbre livre de prières intitulé *Cœleste Palmetum,* qui eut depuis des centaines d'éditions; la première imprimée à Cologne, remonte à l'année 1660. Le P. Nakateni n'attribue pas l'*Anima Christi* à saint Ignace de Loyola; il dit seulement que cette prière lui était familière, *Oratio S. P. Ignatio olim familiaris,* et il la place, non pas, comme dans les vieux livres d'heures, à l'élévation de la messe, mais parmi les prières qu'on récite le jeudi en l'honneur du T. S. Sacrement. Le *Cœleste Palmetum* fut traduit en plusieurs langues.

Dans une traduction française de ce livre, parue à Anvers en 1715 chez Grangé, imprimeur de la ville, l'*Anima Christi* est formellement attribuée au saint fondateur de la Compagnie de Jésus. On y lit ces mots, page 266 : « *Oraison de saint Ignace* dans la dévotion du Très Saint Sacrement; » suit immédiatement la traduction française : « Ame de Jésus-Christ, etc., » d'après la formule ordinaire.

C'est à partir de cette époque, où l'on ne connaissait plus guère ni les psautiers du moyen âge, ni les heures imprimées du XVI^e^ siècle, que l'on commença à croire que saint Ignace (1491-1556) était l'auteur de cette ancienne prière.

En 1731, le bollandiste Jean Pinius, dans son commentaire sur la Vie de saint Ignace, se pose la question de la paternité de l'*Anima Christi* : « Oratio *Anima Christi* an ab Ignatio composita [1] ? » Pour toute preuve de la négative, il cite l'autorité du traducteur latin de la vie italienne de saint Ignace par le P. Bartoli. Ce traducteur anonyme affirme (lib. IV, 26) « avoir vu dans un livre imprimé à Lyon en 1499 l'oraison *Anima Christi* avec la mention d'une indul-

[1] *Acta Sanctorum,* t. VII de juillet, § LXIII, n° 643.

gence attachée, dit-il, à cette prière par le pape Boniface ». Le traducteur latin de Bartoli, invoqué par le P. Pinius, se trompe ici en confondant l'indulgence attachée par le pape Boniface à la récitation de la prière : « Domine Jesu Christe, qui hanc sacratissimam carnem et pretiosum sanguinem, etc., » avec l'indulgence accordée par Jean XXII à la pieuse invocation *Anima Christi*. Et cette erreur s'explique ; les deux prières se suivent ordinairement de très près dans les anciennes heures manuscrites ou imprimées, comme nous l'avons vu plus haut, et il est facile de prendre l'une pour l'autre. En tout cas, le P. Pinius semble ne pas avoir eu recours aux livres d'heures de la fin du moyen âge. Un simple coup d'œil jeté sur ces anciens recueils l'eût complètement édifié sur la question qu'il se pose et qu'il évite de résoudre par lui-même (1).

C'est ainsi quelquefois que des renseignements fautifs, fournis par des éditeurs peu soigneux et qui négligent de recourir aux sources, finissent par accréditer des erreurs qu'un examen plus attentif eût facilent écartées.

Un exemple curieux d'une méprise semblable en pareille matière, c'est l'opinion qui attribuait à saint

(1) Voici le texte latin des *Acta Sanctorum* : « Oratio Anima Christi an ab Ignatio composita? » Negatur apud latinum Bartoli interpretem (IV, 26) : « S. Ignatio attributa, opinor (ait), quod eam » non raro includit meditationum suarum colloquiis : ex quo etiam » natum putem ut in requirendo illius auctore minus diligentes » suis libris eam vulgaverint velut proprium sancti viri partum. » At ea, cujuscumque tandem, non est plane sancti Ignatii. Legi » enim illam in libro Lugduni anno 1499 typis impresso, cum esset » tum octennis Ignatius; addebaturque recitaturis præscripto tem- » pore indulgentia pœnarum. At Bonifacius, etsi sit ejus nominis » postremus, sæculo integro Ignatium præcessit. » Hæc ibi. » Ainsi conclut Pinius, sans rien dire de ses propres recherches.

Casimir, prince de Pologne (1459 — 1484) la composition de l'hymne à la Vierge : *Omni die dic Mariæ,* devenue si populaire depuis trois siècles. Les Bollandistes ont publié cette hymne en 1668 dans la Vie de saint Casimir, d'après le parchemin manuscrit trouvé en 1604 dans le tombeau du saint, lors de la vérification de ses précieux restes. Les renseignements que leur avaient donnés leurs confrères de Pologne les avaient induits à croire que saint Casimir était bien réellement l'auteur de ces belles strophes en l'honneur de la très sainte Mère de Dieu (1). Mais, en 1684, le P. Hommey, augustin, découvrit un vieux texte de cette hymne dans un manuscrit du XII^e^ siècle, et il l'attribua à saint Bernard, de Clairvaux (2). Elle était donc certainement antérieure à saint Casimir mort en 1484. De récentes recherches viennent de dissiper tous les doutes à ce sujet. Des savants anglais ont retrouvé l'hymne dite de saint Casimir dans un manuscrit du British Museum, nommé le *Psautier d'York,* auquel les plus habiles paléographes assignent pour date les premières années de la conquête normande (3). Enfin, un examen plus approfondi et de nouvelles investigations dans les principales bibliothèques de l'Angleterre et du continent ont amené tout dernièrement un savant mariste français, le P. Ragey, à cette conclusion que l'*Omni die* fait partie d'un long poème ou plutôt d'une suite de poèmes en l'honneur de la sainte Vierge, qui serait l'œuvre incontestable de saint Anselme, l'illustre

(1) Cf. *Acta Sanctorum,* t. I, Martii, p. 355.

(2) *Supplementum Patrum,* p. 152. — Pez dans son *Thesaurus anecdotorum,* publié en 1721, regarde l'*Omni die* comme l'œuvre de Conrad, prieur de la Chartreuse de Jumièges, t. I, pr. XVI.

(3) Cf. *Pietas Mariana Britannica,* by Edmond Waterton, p. 59, Londres 1879.

archevêque de Cantorbéry, le grand serviteur de Marie, qui vécut de 1033 à 1109 (1).

Il en a été de même d'autres hymnes ou prières qui sont devenues d'un usage très commun dans l'Église et qu'on a souvent attribuées à de pieux personnages qui avaient seulement travaillé à les répandre dans le peuple fidèle par leur zèle et leur exemple. Ainsi, la touchante prière : « Memorare, o piissima » qu'un grand nombre d'eucologes attribuent à un saint ecclésiastique français du XVII^e^ siècle, surnommé le P. Bernard ou le pauvre prêtre, nous l'avons trouvée insérée dans un bréviaire manuscrit du XV^e^ siècle au milieu d'une prière qui commence par ces mots : « Ad Sanctitatis tuæ pedes, dulcissima Virgo Maria, etc., » laquelle y est attribuée à saint Jean Chrysostome (2).

Nous n'avons pas été aussi heureux dans l'examen des origines de l'*Anima Christi* que l'a été le P. Ragey dans ses études sur l'âge et l'auteur de l'*Omni die*. Nous n'avons guère pu remonter au delà de l'inscription de Séville et du pontificat de Jean XXII, et il nous a été impossible de découvrir l'auteur de la naïve et touchante prière adressée à Jésus en croix. Peut-être

(1) Voir la belle démonstration du P. Ragey dans le Recueil périodique, *Annales de Philosophie chrétienne*, livraisons d'avril et mai, 1883.

(2) L'*Hortulus animæ* que nous avons cité plus haut p. 21, la place f° cl. parmi les « Precatiuncule aliquot ad Mariam virginem » et l'appelle « Joanis Chrisostomi supplex precatio » bien qu'on ne la trouve pas dans les œuvres de cet illustre Père de l'Église. A la dixième ligne de cette prière, on lit le *Memorare*, etc., suivi d'un grand nombre de phrases qui continuent la prière. — L'oraison « Ad sanctitatis tuæ pedes, dulcissima Virgo Maria » se trouve aussi dans des heures imprimées. Nous l'avons rencontrée, mais sans nom d'auteur, entre autres dans un *Psalterium B. Mariæ Virginis*, secunda editio... feuillet 94. Montibus, ex officina Caroli Michaëlis, anno 1603.

l'auteur en restera-t-il toujours inconnu, comme ç'a été le cas pour tant d'autres chants, aussi anciens que populaires, adoptés peu à peu par un grand nombre d'Églises et même par l'Église latine tout entière. On discute encore sur les auteurs du *Salve Regina,* du *Dies iræ,* du *Jesu dulcis memoria,* etc., etc., et cela ne doit pas nous étonner. Dans le haut moyen âge, souvent un pauvre moine obscur composait une prière, une hymne, une prose qui devenait comme la propriété collective de son monastère. Sa modestie n'y attachait pas la moindre importance; il lui suffisait d'entendre retentir les louanges de Jésus-Christ et de sa sainte Mère sous les voûtes du sanctuaire aimé. Après peu de générations, on avait oublié le nom de celui qui le premier avait mis en usage la pieuse prière; elle passait bientôt d'un monastère à l'autre, se répandait dans l'ordre entier et dans une foule d'autres églises, sans presque laisser aucune trace de sa première origine. Telles auront sans doute été les destinées de l'*Anima Christi*.

Des recherches ultérieures pourront nous donner de nouvelles lumières sur ce sujet. Malgré les nombreux ouvrages déjà publiés sur les anciennes hymnes et prières de l'Église, une histoire complète des livres d'heures du moyen âge, au point de vue liturgique, reste encore à faire. On y suivrait pas à pas les développements de la piété chrétienne, l'introduction de nouveaux chants et de nouvelles coutumes; on y reconnaîtrait l'influence des ordres monastiques et des diverses Églises; on y admirerait la sagesse de l'Église romaine, qui, en maintenant les traditions anciennes, accueille cependant avec une maternelle bonté et un

zèle ardent pour la splendeur de l'office divin tout ce qui peut nourrir et accroître la piété des fidèles, selon les circonstances variables des temps et des lieux. Ce serait là certainement un très intéressant sujet d'études historiques et religieuses, mais qui demanderait de longues et opiniâtres recherches dans tous les grands dépôts de l'Europe occidentale. Nous voulons simplement suggérer cette idée, à propos de l'examen forcément superficiel que nous avons fait d'un cas particulier : l'origine de l'*Anima Christi*.

Qui a composé l'*Anima Christi* ?

par G. M. DREVES.

Entre les erreurs qui se transmettent de génération en génération, notamment dans des livres de piété, sans que les auteurs se soient jamais crus obligés de tenir compte de rectifications proposées depuis un siècle ou deux, il faut compter l'habitude encore persistante de désigner saint Ignace comme l'auteur de la belle prière si connue : *Anima Christi, sanctifica me,* ou du moins de donner comme titre à cette prière : *Oratio S. Ignatii,* expression inexacte et faite pour induire en erreur. Une autre méprise semblable se retrouve pour le chant *Omni die dic Mariæ,* que Michel Denis a retrouvé dans des manuscrits plus anciens que saint Casimir de Pologne. On n'en continue pas moins à appeler ce chant « Hymne de saint Casimir ».

Le cas de la prière *Anima Christi* est le même que celui de cet « Hymne ». Les sources en sont plus anciennes que le saint qui l'aurait composé. Ce qu'il y a de particulier ici, c'est que l'erreur ait pu s'affirmer, et qu'elle se maintienne encore, avec tant d'opiniâtreté, malgré des protestations et rectifications nombreuses, qui ne devaient pas passer inaperçues. Je ne veux pas ici renvoyer à Rambach, Daniel et d'autres

dont les travaux ne se sont guère répandus parmi les catholiques. Mais le travail très largement connu de Schlosser : « L'Église dans ses chants » a fait valoir tout ce qu'il fallait (t. I, 2e édit., p. 443) pour détruire la méprise dont il s'agit. Et de même, la Vie du saint par Bartoli, si connue dans la traduction de Janin, refuse formellement à saint Ignace la paternité de l'*Anima Christi,* en mentionnant une source plus ancienne. On est assez étonné après cela de voir le savant bollandiste Jean Pinius, tout en se reportant à cette dénégation formellement exprimée par Bartoli, ne pas oser prendre parti lui-même sur la question qu'il se pose à son tour : *An orationem Anima Christi (Ignatius) composuerit?* Il se contente d'écrire : « On sent respirer la plus tendre dévotion au sacrement de l'autel, dans cette ancienne prière, si familière à notre Père saint Ignace : *Anima Christi, sanctifica me,* etc. Ignace en est-il lui-même l'auteur ? Le traducteur de Bartoli (l. IV, n. 26) répond négativement : « Cette prière, me semble-t-il, se trouve attribuée à saint Ignace, parce qu'il lui a souvent donné place dans les colloques à la fin de ses méditations. De là est venu, selon moi, que sans en rechercher le véritable auteur, on l'a insérée dans les livres du saint comme composée par lui-même. Mais cette prière, quel qu'en soit l'auteur, n'est certainement pas de saint Ignace : car je l'ai lue dans un livre imprimé à Lyon en 1499, alors qu'Ignace avait huit ans. Au texte de la prière était jointe l'indication d'une indulgence pour ceux qui la réciteraient aux temps marqués; or le Pape Boniface, même si on prend le dernier de ce nom, vivait un siècle entier avant saint Ignace. » Ainsi s'exprime le traducteur de Bartoli.

Ce serait un travail superflu que de s'arrêter à indiquer les sources de l'*Anima Christi* plus anciennes que saint Ignace : il n'y aurait pour cela qu'à alléguer un *Horarium* quelconque des dix premières années du XVI^e^ siècle. Pour être complets, citons pourtant quelques ouvrages imprimés antérieurs à saint Ignace. J'ai sous les yeux le livre de prières souvent réédité en Allemagne, *Hortulus animæ,* dans l'édition imprimée par Schœffer à Mayence en 1511 ; sur la feuille v v nous trouvons l'*Anima Christi.* Ignace avait donc vingt ans quand Schœffer imprima ce livre. Or sans aucun doute, les éditions plus anciennes du *Hortulus* contenaient déjà cette prière : la plus ancienne édition connue est de 1498. Cette année-là, le livre qui avait une grande vogue fut édité en même temps par deux imprimeurs strasbourgeois, Grueninger et W. Schaffner de Rapperschwyl. Deux ans après, en 1500, Grueninger devait déjà faire une nouvelle édition. Sans sortir de la période des incunables, nous trouvons l'*Anima Christi,* par exemple dans des *Heures a lusaige de Rome,* Paris, Antoine Verard, 1498 ; de même dans des *Heures a lusaige de Rome,* Paris, Simon Vostre 1491 ; cette année 1491 était celle de la naissance du saint.

On peut remonter plus haut en consultant des livres d'heures et de prières manuscrits. Le P. V. Baesten dans son solide travail sur l'*Anima Christi* (*Précis historiques,* XXXII, p. 630 et suiv.) ne cite que des *Heures* manuscrites de la seconde moitié du XV^e^ siècle. Mais la source la plus ancienne où l'hymnologue anglais James Mearns a trouvé l'*Anima Christi,* appartient à la seconde moitié du XIV^e^ siècle : c'est le manuscrit Harley 1260 du *British Museum,* auquel il croit pouvoir assigner la date de 1370. C'est encore au XIV^e^ siècle que nous reporte le *Codex Vaticanus Palatinus*

537, un *Horarium,* où nous rencontrons aussi notre prière. Dans la lettre émouvante écrite sur son lit de mort par le cardinal Pierre de Luxembourg à son cousin Jean de Beaumont, le bienheureux lègue à Jean son *Livre d'heures,* qui doit lui être remis par Frère Pierre le Saage : « J'ay chargé frère Pierre te dire de mes nouvelles, lequel te porte mes Heures; quant tu les verras, il te souviendra de moy. » La lettre est datée d'Avignon « sur mon departement de ce monde la veille Notre Dame d'Aoust » l'an 1387. Cet *Horarium,* ou un autre ayant appartenu au saint Cardinal de Luxembourg, se trouve maintenant à la bibliothèque d'Avignon, sous la cote 207; au fol. 127 b, il porte l'*Anima Christi.* Le P. Baesten, dans le travail qui vient d'être cité, a fait remarquer une inscription gravée sur une des portes le l'Alcazar de Séville : elle présente, avec de nombreuses fautes d'ailleurs, le texte de l'*Anima Christi* jusqu'à l'invocation *Ab hoste maligno defende me.* Or cette inscription nous fait remonter jusqu'au règne du roi Don Pierre le Cruel, c'est-à-dire entre 1350 et 1369.

Avant de passer à d'autres considérations, qu'il nous soit permis de produire encore une traduction de l'*Anima Christi* plus ancienne que son auteur prétendu, Ignace de Loyola. Je la tire d'un manuscrit de la bibliothèque capitulaire de Vérone, n° 750 (405), remontant au commencement du XIV^e^ siècle. Mais la traduction italienne elle-même de l'*Anima Christi* est d'une écriture postérieure, qui appartient au XV^e^ siècle. En voici le texte :

Ave anema de cristo salvame.
Anema de cristo sanctificame.
Corpo de cristo salvame.
Sangue de cristo ibriame.

Aqua loladi de cristo lavame.
Pasiuo de cristo confortame.
Bon Yesu esoldime.
Enome lagar partidati.
Dalonemigo defendime.
In lora delamorte clamame
E ponime a preso deti
Acio che cum lito agnoli laudote
In sempiterna saecula.

Mais ce n'est pas seulement comme par extraordinaire que l'*Anima Christi* se présente dans des sources plus anciennes que saint Ignace; on l'y rencontre très souvent. Le *Livre d'heures,* comme on l'appelait, fut par excellence le manuel de prières usité du XIV^e^ au XVI^e^ siècle. Toutes les bibliothèques de l'Europe possèdent des exemplaires de *Livres d'heures* : presque toujours richement ornés de miniatures, d'initiales enjolivées, de culs-de-lampe, on ne les laissait pas se détruire et disparaître par séries, comme les bréviaires ordinairement sans valeur des moines et des clercs. Ces *Livres d'heures,* presque sans exception, contiennent l'Office de la B. Vierge Marie et l'Office des morts. A ces deux parties obligées s'ajoute souvent une troisième partie, qui est un choix plus ou moins riche de prières diverses : quand ce choix est considérable, nous y trouvons régulièrement l'*Anima Christi.* Après l'invention de l'imprimerie, le *Livre d'heures* fut un des articles les plus recherchés dans la librairie. Il s'imprima un nombre incalculable d'éditions de ces *Horae B. M. V.,* de la fin du XV^e^ siècle à la fin du XVI^e^. A partir de cette époque elles commencent à devenir plus rares. Elles s'imprimaient surtout à Venise et à Paris; et les éditions de Paris, avec leurs nombreuses

images, leurs culs-de-lampe, restent parmi les plus belles productions de la typographie ce que les *Horae* écrites à la main sont parmi les manuscrits avec miniatures. Ces *Livres d'heures* imprimés se distinguent des *Horae* manuscrites en ce qu'on y trouve bien plus souvent la partie additionnelle des prières choisies; dans les impressions françaises spécialement, elle ne manque presque jamais. Dans la plupart de ces *Livres d'heures* de Paris on sera à peu près sûr de trouver toujours l'*Anima Christi*. Nous aurons plus loin l'occasion d'évaluer la quantité de ces éditions. La reproduction si fréquente de l'*Anima Christi* dans ces *Livres d'heures* nous montre qu'à cette époque c'était une des prières les plus populaires; et on n'est pas surpris de voir saint Ignace la supposer connue de tous et la prescrire dans ses Exercices, pour la fin de la méditation, avec le *Pater* et l'*Ave Maria*. A ce propos le P. Baesten (*supra*, p. 14) remarque avec raison : « Le saint pénitent de Manrèse n'aurait assurément pas mis l'*Anima Christi* sur la même ligne que le *Pater* etc., si cette prière n'eût pas été de son temps en Espagne d'un usage à peu près aussi général que les autres prières mentionnées par lui; et, bien certainement, l'humble solitaire n'eût pas donné ce rang à une prière dont il eût été lui-même l'auteur. C'est à quoi, sans doute, n'ont pas réfléchi ceux qui ont cru pouvoir attribuer à saint Ignace la paternité de l'*Anima Christi*. »

Quant à dire à qui incombe la responsabilité d'avoir le premier désigné Ignace comme l'auteur de l'*Anima Christi*, il y faudrait une investigation bibliographique trop laborieuse. Bornons-nous ici à quelques indications. Du vivant de saint Ignace, les *Exercitia spiritualia* furent imprimés deux fois, à Rome par Antoine Bladus

en 1548, et à Coïmbre en 1553. Dans la première de ces deux éditions, l'*editio princeps*, l'*Anima Christi* est mentionné pour la première fois au triple colloque qui termine la méditation des Deux Etendards. On lit fol. G II : *Subdeturque in fine oratio Anima Christi;* le texte de la prière n'est pas reproduit, on le suppose universellement connu (1). Une deuxième édition, illustrée, que j'ai sous les yeux, imprimée à Rome en 1663, commence à donner, à cet endroit même, le texte *in extenso* de l'*Anima Christi;* on y lit : *Subdeturque in fine oratio quae sequitur : Anima Christi, sanctifica me,* etc. Une troisième édition, de Paris et de l'année suivante, donne, comme l'usage s'en est conservé depuis, le texte complet de l'*Anima Christi* tout en tête du livre des Exercices. Cependant on n'affirme nulle part que saint Ignace soit l'auteur de la prière. Mais les lecteurs mal informés pouvaient conclure que tout ce qui était contenu dans le livre des Exercices venait de la main d'Ignace.

Ce qui a certainement contribué à la formation de la légende, c'est le livre fort répandu de Guillaume Nakatenus : Le Palmier céleste, *Coeleste palmetum*. La première édition latine parut en 1667, sept ans après l'édition allemande, de Friessem, à Cologne. Et l'édition de 1699 porte encore, comme titre de l'*Anima*

(1) La première édition des *Exercitia* qui donne le texte latin de l'*Anima Christi* est celle de Toulouse 1593; cette prière est reproduite au verso du premier folio avant le texte du Bref de Paul III. On la retrouve à la même place dans l'édition de Rome 1596, et de Mayence M.DC. L'édition de Valence M.D.XCVIIII ne la donne pas. Dans l'édition en feuilles de Rome 1609, on la trouve deux fois : au 3e Exercice de la Première Semaine, et à la Méditation des Deux Etendards. (*Note du P. Watrigant.*)

Christi : Brevis et pia oratio S. P. Ignatio, fundatori Societatis Jesu, olim familiaris. Dans les éditions postérieures cette formule, exacte, est remplacée par l'indication fautive : *Oratio sancti Ignatii* (1).

Une fois établi que notre prière n'est pas de saint Ignace, on se demande s'il est possible de lui assigner un autre auteur. Cet auteur, il faut certainement le chercher dans le XIVe siècle. On n'a trouvé jusqu'à présent aucun manuscrit de l'*Anima Christi* qui remonte au delà du XIVe siècle, et on peut sans crainte d'erreur affirmer qu'on n'en trouvera point. De nombreux manuscrits du XIVe et du XVe siècle qui contiennent notre prière, la rattachent au pontificat de Jean XXII (1316-1334), en indiquant que ce Pape a accordé des indulgences pour la récitation de cette formule. Quelles que soient les divergences et les incertitudes pour l'importance de l'indulgence, ils s'accordent sur le nom du Pape qui l'a accordée. Je n'ai rencontré aucune source qui donne un autre Pape que Jean ; et d'ailleurs une erreur sur le nom, ici ou là, n'enlèverait pas grand chose à la valeur de l'argument. Citons seulement quelques textes, entre beaucoup d'autres :

Papa Johannes XXII concessit omnibus Christi fidelibus devote dicentibus orationem sequentem flexis genibus mille annos indulgentiae peccatorum venialium et criminalium trium millium dierum. *Mss. Londres Add.* 10826, 15e siècle.

(1) Il est vrai que cette expression équivoque peut avoir un sens exact, et qu'elle l'a parfois d'une façon assez clairement indiquée; ainsi dans les premières éditions du *Coeleste palmetum :* Prière préférée de saint Ignace. La récente édition de Ratisbonne dans ses deux tirages, dont le second, revu par le P. Aymans, parut en 1893, porte l'indication explicite : *Pia oratio S. Ignatio olim familiaris.* (N. D. L. R.)

Papa Johannes XXII concessit omnibus dicentibus orationem sequentem genibus flexis mille annos indulgentiae peccatorum venialium et criminalium trium millium *Mss. Einsiedeln 764*, 15e siècle.

Papa Johannes XXII dat CCC dies indulgentiarum omnibus sequentem orationem devote dicentibus. *Mss. Vienne,* 4106, 15e siècle.

Quotiescunque orationem sequentem legeris totiens habebis tria milia dierum criminalium peccatorum et mille annos venialium. Istas indulgentias dedit papa Johannes XXII. *Mss. Bruxelles* 9798, 15e siècle.

Alia oratio post elevationem, de qua conceduntur CCC dies indulgentiarum a Johanne papa XXII. *Mss. Bruxelles* 8840, 15e siècle. — De même, *Hortulus animae*, Argentinae 1508.

Our holy father the pope Jhon XXII hath graunted to all them that devoutly say this prayer after the elevacyon of our lorde Jesu cryste III thousande days of pardon for deedly synnes. *Horae sec. usum Sarum,* Paris (Kerver) 1510.

Je n'ai pas ici à expliquer les différences de chiffres dans les indulgences accordées. Tant qu'on n'aura pas écrit une Histoire des indulgences d'après un examen approfondi des sources, toutes les conclusions qu'on voudrait appuyer sur des indulgences isolées, restent en l'air. Il demeure établi que Jean XXII a accordé à la prière *Anima Christi* une indulgence — plus ou moins considérable, là n'est pas la question, — et c'est d'autant plus croyable qu'il a été certainement le premier à attacher une indulgence à l'*Angelus;* la bulle de cette indulgence existe encore et est datée d'Avignon, le 13 octobre 1327. — Tel est l'avis du P. Baesten : « Bien que nous n'ayons pas la bulle de

Jean XXII concernant l'indulgence de l'*Anima Christi*, on peut très probablement l'admettre (cette indulgence) comme authentique. » Cette opinion est d'autant plus fondée, que quelques *Livres d'heures* se trouvent d'accord sur le jour et l'année de la concession de l'indulgence. Bien qu'il n'y ait pas grande créance à accorder, en général, aux indications d'auteurs et aux concessions d'indulgences, portées précisément dans les *Horae* et les livres de prières du XIVe et du XVe siècle, cependant l'indication dont nous parlons, dans le cas particulier, semble digne de foi. C'est ainsi qu'un manuscrit de Seitenstetten, provenant d'Italie, et un du Vatican, qui vient de Heidelberg, se trouvent d'accord pour marquer cette indulgence comme concédée par le Pape, à Avignon, le Jeudi-Saint de l'année 1330. Voici le texte du manuscrit du Vatican, Palat. 537, remontant au XIVe siècle même :

Dominus Johannes papa XXII. pontificatus sui anno XIV. concessit omnibus totiens quotiens dixerunt hanc orationem de indulgentia peccatorum criminalium tria milia dierum et de venialibus mille annos. Quæ oratio fuit publicata Avinioni die Jovis sancta per dictum papam anno Domini MCCC trecesimo (1).

Le manuscrit de Seitenstetten porte une indication concordante, sauf qu'il donne en même temps le Pape comme auteur de la prière :

(1) Le manuscrit de Londres, Harley 1260, pareillement du XIVe siècle, ne mentionne pas la date de la concession, mais raconte que le Pape envoya au roi de France une copie de la prière (ou de la Bulle?) en lettres d'or : Dominus papa Johannes vicesimus secundus concessit omnibus vere pœnitentibus et confessis hanc orationem dicentibus inter levationem et tertium Agnus Dei tres mille dies indulgentiarum, quotiescunque dicatur, et sub tali condicione dedit eam regi Franciæ scriptam aureis literis.

Juane papa [XX] secundo *fece* e publico questa oracion in lo consistorio in cena del nostro segnor del 1330 acadaundela sotto scritto oracion dica ea indulgencia tremilia jorni deli peccadi mortali e cento de i veniali (1).

Cette indication, d'après laquelle Jean XXII n'aurait pas seulement attaché des indulgences à l'*Anima Christi,* mais en serait lui-même l'auteur, se retrouve dans une série de manuscrits. La même note (2) se lit dans le *Diurnale horarum secundum rubricam insignis ecclesiæ Misnensis,* imprimé à Leipzig en 1511; en sorte qu'on peut dire : A la fin du XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^, Jean XXII était regardé comme l'auteur de l'*Anima Christi.* Reste à savoir seulement si cette hypothèse mérite créance ou s'il faut la reléguer dans le domaine des fables, comme tant d'autres du même genre. Sans doute Jean XXII, en dehors de son action politique et de ses controverses théologiques, n'est connu que comme canoniste. Cela n'empêche pas qu'il ait pu composer une fois une prière rimée, surtout à une époque où l'*ars rhythmizandi* était tellement en honneur parmi les gens d'Eglise. On pourrait donc, sur la foi des manuscrits cités, reconnaître à Jean XXII la paternité de l'*Anima Christi,* s'il n'y avait deux difficultés. D'abord il est assez facile de croire à une confusion, ou plutôt à une identification entre celui qui a accordé les indulgences, et l'auteur même de la prière. Puis, dans les

(1) Cette prière a été composée par le Pape Jean XXII qui la publia dans le consistoire du Jeudi-Saint de l'année 1330 et accorda à ceux qui la réciteraient une indulgence de 3000 jours pour les péchés graves et de 100 pour les péchés véniels.

(1) *Alia oratio quam* compilavit *Joannes papa XXII et relaxavit eam dicentibus.*

livres de prières, manuscrits et imprimés, de la fin du moyen âge, Jean XXII se trouve désigné comme l'auteur de quelques autres chants ou prières qu'il aurait enrichis d'indulgences, mais qui, si on considère les différents genres de rythme, à défaut de preuves convaincantes en sens contraire, ne semblent pas pouvoir être l'œuvre d'une seule et même plume. Cette considération toutefois perd de sa force, si on songe que pour ces autres chants il n'y a pas du tout le même accord que nous avons constaté au sujet de l'*Anima Christi*.

En laissant de côté d'autres compositions qui ne sont attribuées à ce Pape que par des indications tout à fait isolées, nous avons à nous arrêter à trois chants en particulier. D'abord une série de petites Hymnes pour les heures d'un Office de la Compassion de la Sainte Vierge (*Horae de compassione B. M. V.*). Les deux manuscrits, d'où Mone [1] tire ces petites Hymnes, comme aussi les *Cursus hinc inde collecti*, sa troisième source, désignent Jean XXII comme en étant l'auteur. « Mais, écrit Mone, ces chants sont de saint Bonaventure et font partie de son *Officium de compassione beatae virginis Mariae* (*Opp. XIII*, 226 sq.). » Pourtant, que ces hymnes aient pour auteur saint Bonaventure, ce n'est pas aussi fermement établi que Mone semble le supposer. Je ne connais aucune source qui les attribue au saint Docteur, et un certain nombre d'autres s'accordent avec celles dont s'est servi Mone pour les attribuer au Pape Jean : tels un manuscrit de Wolfenbüttel (*Aug.* 8516), un de Zurich (*Rhenov.* 99) et un de Seitenstetten (95), tous du XV^e^ siècle. Le Pape Jean a donc, semble-t-il, plus de titres que saint Bonaventure.

(1) *Lateinische Hymnen des Mittelalters*, II, n. 433-440.

Il faut ajouter les courtes Heures de la Passion du Christ, commençant par *Patris sapientia veritas divina* (Mone, I, n. 82), qui au XIV^e^ et au XV^e^ siècle étaient dans les mains de tout le monde; car elles ne manquent dans presque aucun manuscrit de cette époque. Jean XXII est encore désigné comme l'auteur de ce chant dans beaucoup de manuscrits; mais d'autres nous sont proposés aussi. C'est ainsi qu'un manuscrit de Karlsruhe (*Augien.* 82), dont s'est servi Mone, nomme le successeur de Jean XXII, le Pape Benoît XI (1); un manuscrit de Berlin (*Theol. lat.* Oct. 55) donne un certain *Magister Ægidius magnus* comme ayant composé cette poésie et l'ayant enrichie de 300 jours d'indulgence (2), ce qu'il ne pouvait guère faire à moins d'être au moins évêque. Et c'est avec cette qualité que le désigne un manuscrit de Lichtenthal (Mone l. c.), en lui attribuant une concession de 300 jours d'indulgence, qui aurait été confirmée par le Pape Jean (3). Qui était ce *Magister Ægidius magnus,* nous ne pouvons le rechercher ici. Mearns dans le *Dictionary of Hymnology* de Julians le donne comme archevêque de Bourges et le fait mourir en 1316.

Le troisième chant, attribué à Jean XXII par de nombreuses indications de manuscrits, est une Hymne à la Face du Christ, commençant par *Salve sancta facies nostri redemptoris,* dont on a une rédaction plus

---

(1) Has horas compilavit papa Benedictus undecimus.

(2) Hanc orationem magister Ægidius magnus composuit, et CCC dies dicentibus eam largissime condonavit.

(3) Subscriptas horas edidit de Jesu passione
Ægidius episcopus ex devotione
Trecentisque diebus indulgentiæ ditavit,
Quos et apostolicus Johannes confirmavit.

longue et une plus courte (Mone II, n. 119 et 120) (1). Mignanti (*Indulgenze della sacrosanta patriarcale basilica Vaticana,* Roma 1864) désigne aussi Jean XXII comme l'auteur de cette hymne. On trouve quelquefois saint Grégoire nommé comme auteur (*Ms. de Modène,* XII, G 27, 16e s.; *Ms. de Ravenne* 137, 5 L, 15e s.); mais on sait ce qu'il en faut penser. Pourtant il faut noter que dans un manuscrit, utilisé par Mone, de la chartreuse de Mayence, on rencontre l'indication : *hanc orationem Ægidius magnus composuit;* car en réalité ce chant et celui dont il a été question en dernier lieu semblent être du même auteur. Et je serais porté à croire que tous les deux ont été composés par ce poète Ægidius, quel que soit d'ailleurs le personnage, et enrichis tous les deux d'indulgences par le Pape Jean XXII. Et en conséquence de cette supposition, nous ne pourrions plus, pour ce qui concerne l'*Anima*

(1) Item Johannes XXII fertur composuisse orationem sequentem, quam quicumque devote dixerit inspiciendo cum reverentia faciem Christi seu veronicam consequitur decem milia dierum indulgentias, quas idem papa contulit et suus successor confirmavit. *Mss. de Darmstadt,* 521, de l'année 1462.

Oratio edita per papam Johannem XXII. *Mss. de Fribourg en Brisgau,* 91, du XVe siècle.

Oratio sequens edita est per dominum Johannem papam XXII, qui concessit omnibus eam devote dicentibus inspiciendo faciem Christi decem milia dierum indulgentiarum et si quis eam ignoraverit, dicat 5 pater noster inspiciendo veronicæ. *Mss. du Vatican,* 3769, du XVe siècle.

Orationem sequentem composuit dominus Johannes papa XXII. Quique eam devote dixerit inspiciendo in faciem Christi, consequitur veniam et indulgentiam decem milium dierum, quam idem papa contulit et suus successor confirmavit. *Mss. de Mayence,* 343, du XVe siècle.

Papa Bonifacius [*lisez* Johannes] vicesimus secundus composuit orationem sequentem et dedit omnibus eam dicentibus, inspicientibus faciem Christi decem milia dies indulgentiæ. *Mss. de Londres* Add. 10826, du XVe siècle.

Christi, en attribuer sûrement la paternité au Pape Jean XXII. Il faut nous contenter de conclure : L'*Anima Christi* a été composé dans la première moitié du XIV^e^ siècle, enrichi d'indulgences en 1330 par Jean XXII et peut-être composé par lui-même. Nous n'avons pas d'éléments ni de points de repère pour désigner un autre auteur.

Nous avons déjà fait remarquer plus haut, que l'*Anima Christi* au XIV^e^ siècle et au XV^e^ était une des prières les plus répandues et les plus goûtées. On ne s'étonnera donc pas de ne pas rencontrer partout des textes absolument identiques, et de relever de nombreuses différences, plus ou moins importantes. Il y a peut-être intérêt à en signaler quelques-unes. Voici le texte du manuscrit de Londres, Harley 1260, XIV^e^ siècle :

O anima Christi, sanctifica me,
Corpus Christi, salva me,
Sanguis Christi, inebria me,
Aqua lateris Christi, lava me,
Passio Christi, conforta me,
O bone Jesu, exaudi me,
Et ne permittas me separari a te.
Ab hoste maligno defende me,
In hora mortis voca me
Et pone me iuxta te,
Ut cum angelis tuis laudem te
In sæcula sæculorum. Amen.

Le texte actuellement en usage est, syllabe pour syllabe, celui du *Hortulus animae.* Il se distingue du précédent par l'absence de l'O au commencement de la prière et par l'insertion, entre le 6^e^ et 7^e^ vers, de : *Intra vulnera tua absconde me.* Il porte au 9^e^ vers :

mortis meæ, et au lieu du 10e vers : *Et jube me venire ad te;* enfin, du 11e : *Ut cum sanctis tuis laudem te.*

Un livre de prières manuscrit de la Chartreuse d'Erfurt (XVe siècle), appartenant à M. le Directeur Dr Schœnberner, à Dresde, s'accorde complètement avec le texte du manuscrit de Londres, pour les premières lignes. Entre les lignes 6 et 7, il porte : *Intra quinque vulnera tua absconde me;* la 9e ligne porte : *In hora mortis suscipe me;* la 11e : *Ut cum angelis et sanctis laudem te;* la 12e : *Per infinita sæcula sæculorum.*

Le livre de prières italien que nous avons déjà mentionné plusieurs fois, Codex 95 de Seitenstetten, concorde tout à fait avec le manuscrit Harley, sauf ce vers ajouté après la 4e ligne : *Amor Jesu, purifica me.*

On pourrait en rapprochant d'autres sources, signaler encore beaucoup de variantes semblables : quelques-unes tiennent à de simples différences de lecture, d'autres sont des développements et des remaniements. Le P. Baesten (*supra*, p. 16) reproduit, d'après un livre de prières paru en 1865 à Paris, *La Journée dominicaine,* la leçon suivante, apparemment empruntée à des sources plus anciennes :

> Anima Christi sanctissima, sanctifica me;
> Corpus Christi sacratissimum, salva me;
> Sanguis Christi pretiosissime, inebria me;
> Aqua lateris Christi purissima, lava me, etc.

Au témoignage du même critique, notre prière, dans un Livre d'heures écrit en 1512 par Cécile Hermans, religieuse Augustine à Malines, (Ms. de Bruxelles 3064), offre le texte suivant :

O beatissima anima Christi, sanctifica me;
O nobilissimum corpus Christi, salva me;
O pretiose liquor sanguinis Christi, inebria me;
O purissima aqua lateris Christi, lava me, etc.

On y trouve, entre autres additions, des vers comme ceux-ci :

O benedicta sepultura Christi, accipe me in te,
O gloriosa resurrectio D. N. J. Ch., beatifica me, etc.

Avant de finir ce travail, un mot encor sur les traductions de la prière *Anima Christi,* mais moins sur les traductions plus anciennes, en prose, dont on a vu plus haut un spécimen italien. On en pourrait citer beaucoup, empruntées aux livres d'heures et de prières en langue vulgaire, de différents pays. Les traductions ou imitations en vers offrent plus d'intérêt : on en connaît nommément en langue anglaise toute une série. Une traduction de Jean Scheffler *(Angelus Silesius)* s'est répandue bien en dehors de l'Allemagne : et non seulement elle a passé dans des livres de chants protestants, comme celui de Freylinghausen, 1704, et le livre de cantiques de Berlin de 1863, mais elle a encore été retraduite en anglais. Des quatre retraductions différentes, qui ont passé dans le *Dictionary of hymnology* de Julians, une seule, *Thy soul, o Jesus, hallow me,* a été adoptée pour le culte. Voici, d'après le recueil de Freylinghausen, l'œuvre de Scheffler :

1. Que l'âme du Christ me sanctifie,
Que son esprit passe en moi,
Que son corps, qui pour moi fut blessé,
Donne la santé à mon corps et à mon âme.

2. Que l'eau, qui sous le coup
De la lance jaillit de son côté
Soit mon bain, et que tout son sang
Me rafraîchisse le cœur, les sens et l'esprit.

3. Que la sueur de son visage
Me protège lors du jugement.
Que toutes ses douleurs, sa croix, ses peines,
Daignent être ma force.

4. O Jésus-Christ, exauce-moi,
Prends-moi, cache-moi tout en toi,
Enferme-moi dans tes blessures,
Pour que je sois garanti contre l'ennemi.

5. Appelle-moi dans mon angoisse suprême
Et place-moi près de toi, mon Dieu;
Afin qu'avec tous tes saints
Ma louange puisse retentir éternellement.

La poésie de Scheffler se trouve « remaniée et renouvelée », dans Schlosser (II, 177). Quoique ces retouches puissent paraître heureuses, l'œuvre ne semble pas avoir trouvé place dans les livres de cantiques catholiques.

Sur l'auteur de la prière

« *Anima Christi, sanctifica me* »,

par le Dr KEHREIN (1).

Dans les « *Stimmen aus Maria-Laach* » (1898, 5e fasc.), le P. G. M. Dreves démontre que la prière rimée universellement connue et attribuée dans beaucoup de livres de prières à saint Ignace de Loyola, n'est pas de ce dernier. A l'aide d'un nombre considérable de manuscrits, le P. Dreves montre que la prière était déjà connue dès la seconde moitié du XIVe siècle, donc avant l'invention de l'imprimerie (1440) et avant la naissance de saint Ignace (1491). Mais comme le saint Fondateur avait inséré cette prière dans beaucoup de ses méditations, on a été facilement amené avec le temps à penser qu'il en était aussi l'auteur. Il reste du moins qu'on peut la regarder comme une de ses prières favorites.

Le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Trèves, que le Dr M. Keuffer a commencé de publier en 1891, porte mention, au n° 494, d'un manuscrit du commencement du XIVe siècle qui con-

(1) Extrait de la Revue « *Der Katholik* », 3e série, XVIIIe vol., 1898, II. pp. 118-120.

tient entre autres prières allemandes une traduction de la nôtre, en moyen allemand ; elle commence ainsi : « Ame de Dieu, sanctifie-moi ! » Plus intéressante encore, surtout au point de vue linguistique, est la traduction en moyen haut allemand, contenue dans le manuscrit 155, p. 172 de la bibliothèque du monastère d'Engelberg (1) (Suisse). Ce manuscrit est également du XIVe siècle. Visitant le monastère durant l'été de 1891, j'en ai profité pour recopier la prière en question. En voici la teneur :

Que l'âme du Christ me sanctifie.
Que le corps du Christ me garde.
Que le sang du Christ me désaltère.
Que l'eau du côté du Christ me purifie.
Que la souffrance du Christ me fortifie.
O bon Jésus, exauce-moi,
Et ne me laisse pas séparer de toi.
Contre le mauvais ennemi défends-moi.
Et place-moi près de toi,
Afin qu'avec tes saints anges
Je te loue durant l'éternité. Amen.

Dans les « Révélations de la sœur Mechtilde de Magdebourg » que le Père Gall Morell a publiées, d'après le seul manuscrit du couvent d'Einsiedeln (2), se trouvent plusieurs prières rimées qui ont une certaine parenté avec la nôtre. Mais ces « Révélations », écrites en haut allemand, ne sont qu'une traduction

(1) Ce catalogue des manuscrits de la bibliothèque du monastère, édité à Fribourg, chez Herder, en 1891, par le P. Benedict Ottwald, permet de se faire une idée des riches trésors de langue allemande (vieil allemand et moyen haut allemand) qu'elle renferme.

(2) *Die Offenbarungen der Schwester Mechtild von Magdeburg.* Regensburg, G. J. Manz, 1869.

d'annotations primitivement rédigées en bas allemand, puis traduites en latin; et l'auteur de notre traduction en haut allemand n'est autre que l'éminent mystique du XIVe siècle, Henri de Nördlingen (1). Il passait pour l'une des personnalités les plus marquantes parmi les « Amis de Dieu »; on ne doit donc point s'étonner qu'il ait été en relations étroites avec la mystique dominicaine Marguerite Ebner (du couvent de Medingen près de Dillingen) et sa sœur Christine, et que Marguerite en parle comme de « son maître, celui que Dieu lui a donné pour sa consolation » (2). Comme il était le seul à qui elle faisait confidence de ses inspirations divines (3), il semble tout naturel d'admettre que c'est à la demande d'Henri qu'elle a groupé, dans un ouvrage plus uniforme, ses « Révélations » tirées du journal qu'elle rédigeait régulièrement chaque jour. Or, voici un passage de ces « Révélations »; il se rapporte au temps de Noël de l'année 1344 (4) : « Je désire de tout mon cœur que la pure vérité, mon Seigneur Jésus-Christ, soit la perfection, l'assistance et la règle de toute ma vie (5). On m'a lu combien de temps Notre-Seigneur a vécu sur la terre : ç'a été 12412 jours. Et il me vint alors un désir intérieur de réciter chaque jour un Notre Père à sa vie véritable, afin qu'à moi et à tous ceux pour lesquels je le désire comme pour moi-même, qui n'avons pas

(1) Voir l'article *Heinrich von Nördlingen*, par le Dr Kaulen, dans le *Kirchenlexicon*, de Fribourg, 2e édit., T. V, c. 1717.

(2) Voir *Offenbarungen der Margaretha Ebner*, herausgeg. von Ph. Strauch. Freiburg und Tubingen, 1882; pp. 22, 21; 25, 12; 42, 18; 45, 15; 72, 17; 83, 28, etc.

(3) *Ib.*, p. 26, 17; 90, 8.

(4) *Ib.*, p. 80.

(5) *Ib.*, p. 120. (Textuellement un perfectionneur, un aide et un maître. — *Note du traducteur.*)

vécu notre vie chrétienne et spirituelle dans la vérité, tout cela nous soit pardonné dans sa vie véritable. Et je dis à chaque cinquantaine la prière « *Anima Christi, sanctifica me* », et je demande alors que sa sainte Passion nous donne la force de résister à tout mal en pensées, paroles et actions... » A ce même temps de Noël se rapporte une nouvelle mention de la prière qui nous occupe (1) : « De même je tombai un jour en grande souffrance par suite de mon indifférence journalière, et il me vint alors l'inspiration qui me consola grandement, de réciter cinq Miserere aux cinq signes d'amour (aux cinq plaies de Notre-Seigneur), et à chaque Miserere « *Anima Christi, sanctifica me* ».

Si l'on tient compte des réflexions que dans les deux passages Marguerite fait au sujet du contenu de la prière en question, il devient manifeste que cette prière rimée était, dès la première moitié du XIV^e^ siècle, très en usage, surtout parmi les mystiques ; d'où l'hypothèse fort vraisemblable qu'elle n'est elle-même qu'une charmante fleur de la littérature mystique et qu'elle eut pour auteur un membre de l'Ordre dominicain.

Prof. D^r^ KEHREIN.

Coblence, 29 juin 1898.

Prière de Marguerite Ebner (2).

Je te remercie, Seigneur Jésus-Christ,
De ce que tu t'es fait homme.
Je te rappelle ta grande peine,

(1) *Ib.*, p. 83.

(2) Voir le P. Denifle, *La vie spirituelle, Choix de pensées extraites des mystiques allemands du XIV^e^ siècle.* Troyes, 1897, T. I, p. XIV.

Je t'ouvre mon cœur,
Verses-y ton martyre,
Afin qu'il pénètre mon âme.
Avec ton sang, lave-moi;
Dans ta Passion purifie-moi;
Par tes douleurs, tourmente-moi;
Par tes coups, corrige-moi;
Par tes plaies, guéris-moi;
Déchire mon cœur par tes piqûres.
Par ta lance, tes clous et ta couronne, fortifie-moi;
Dans ton amertume place-moi;
Par ta soif, rafraîchis-moi;
Par tes attraits, attire-moi à toi;
Dans ton amour liquéfie-moi;
Dans ta mort ensevelis-moi;
Dans ta résurrection renouvelle-moi;
Dans ton ascension élève-moi;
Dans l'éternité reçois-moi;
Dans ta douceur enivre-moi,
Afin que je te loue avec tous les saints. Amen.

Deux recensions allemandes de l'*Anima Christi,* de l'année 1517,

par J.-K. ZENNER, S. J. [1]

La Bibliothèque du Collège de Valkenburg contient, parmi ses manuscrits un livre de prières allemand, dont la transcription a été achevée en 1517, donc à une époque où saint Ignace était encore soldat. Le manuscrit a d'abord appartenu à Hulda von Schellenberg. « Ce livre appartient à Hulda de Schellenberg », lit-on au verso du premier feuillet. Les caractères sont tracés d'une façon très grossière et maladroite. Sur la même feuille vient ensuite le nom de Conrad de Schellenberg qui visiblement ne fut pas non plus un calligraphe, — avec la date 1570. A l'intérieur de la couverture on lit : « Ce livre de prières m'a été donné, à moi Caspar Bernhard Spethen von Zwiefalten, par ma chère femme Ursule von Westerstetten anno Domini 1595 le 22 mars. » Enfin la deuxième feuille au-dessus du commencement du texte porte cette note : *Adm. Rev. D. Jacob Klessel parochus in Langenargen me testato legavit Minorangiae 1652.*

[1] Extrait de la revue *Zeitschrift für Katholische Theologie* (Innsbrück), Quartalsheft 1899, p. 559-560. Traduit par M. l'abbé Joseph Dargent.

En feuilletant ce manuscrit intéressant à plus d'un titre, je tombai, dans la première partie (Prières de la messe) sur les passages suivants :

« Quand il rompt ou partage les oblats :

» Toi, Ame du Christ, sanctifie-moi; Toi, Corps du Christ, guéris-moi. Toi, Eau qui coulas de son côté, lave-moi. Tourments du Christ, fortifiez-moi. O bon Jésus, exauce-moi. Ne me laisse pas me séparer de toi. Contre l'ennemi méchant, protège-moi. Au temps de ma mort, appelle-moi, pour qu'avec tes saints anges je te loue toujours et éternellement. Amen. »

Deux pages plus loin :

« Sur la communion et la collecte :

» O cher Seigneur, que ton âme me sanctifie, que ton saint corps me sauve, que ton sang m'abreuve. Que l'eau de ton côté me donne santé. Que tes cinq sacrées blessures me cachent, que ta sainte amère passion me fortifie. Que ta sainte croix me bénisse, et ne me laisse pas être séparé de toi quand viendra ma fin, défends-moi du malin esprit, à ce moment de ma mort reçois-moi et place-moi près de toi, afin que je te loue et te bénisse éternellement. Amen [1]. »

Cette double leçon de l'*Anima Christi* n'est pas sans importance pour la question de l'auteur de la prière. Une prière qui en 1517 se présente sous deux formes si différentes, doit avoir déjà, avant cette date, une histoire assez longue.

Ce qui rend pour moi ce cas plus intéressant encore, c'est qu'il correspond tout à fait au cas de la

(1) Ces textes sont en langue et orthographe anciennes. (*Note du traducteur.*)

reproduction d'un même psaume dans le Psautier (Ps. 14 et 53). Le collectionneur d'un livre de prières, comme le collecteur de chants sacrés, poursuivent des buts tout pratiques, bien étrangers à la préoccupation historico-critique. Il serait également déraisonnable d'apporter en témoignage notre livre de prières, dans le cas présent, pour démontrer l'existence antérieure de deux prières distinctes, et de voir dans le fait de la répétition d'un psaume dans le Psautier une preuve contre l'existence d'un seul texte original.

Valkenburg. J.-K. ZENNER, S. J.

Note complémentaire [1].

Sur la prière *Anima Christi.* — Les recherches de ces derniers temps (*Der Katholik,* 1898, T. II, p. 118 et *Laacher Stimmen,* 1898, p. 493) ont établi que cette prière remonte au XIV^e^ siècle. Voici un texte précédé d'une rubrique que l'on trouve dans un manuscrit qui n'est pas précisément inconnu, le manuscrit Palatin, n° 537 de la Vaticane :

Dnus Iohannes papa XXII. pontificatus sui anno XIIIj. concessit omnibus tociens quociens dixerint hanc orationem de indulgentia peccatorum criminalium tria millia dierum et de venialibus mille annos, quæ oratio fuit publicata auenioni (Avignon) di iovis sancta (Jeudi-Saint) per dictum papam anno Dni M.CCC. trecesimo.

Oratio o anima xpi sanctifica me — corpus xpi salua me — sanguis xpi inebria me etc. — in hora mortis uoca me — et pone me iuxta te — ut cum sanctis et angelis tuis laudem te in secula seculorum. amen.

---

(1) *Der Katholik.* Mainz. 1904. T. XXIX de la 3^e^ série, p. 80. — Voir plus haut, p. 38.

TABLE

	PAGES.
PRÉFACE	1
Une inscription latine à Séville et la prière « Anima Christi ». Art. du P. Baesten . . .	5
Qui a composé l'*Anima Christi?* Art. du P. G.-M. Dreves	29
Sur l'auteur de la prière *Anima Christi.* Art. du Dr Kehrein	47
Deux recensions allemandes de l'*Anima Christi.* Note du R. P. J.-K. Zenner. . . .	52
Note complémentaire, extraite de la Revue *Der Katholik,* 1904	55

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

Cum Superiorum permissu.

Imprimatur : Tornaci 1° Martii 1913.

V. CANTINEAU,

CAN. CENS. LIB.

Enghien. — Imp. A. Spinet

1907

7. **Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola.** M. Meschler, S. J. 38 pp. 0.75
8. **Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites?** G. Le Bail. 38 pp. 0.75
9. **La Méditation fondamentale avant saint Ignace.** (Essai historique et critique.) H. Watrigant. 148 pp. . . . 2.50
10. **Saint Alphonse de Liguori et les retraites fermées.** R. P. Walter, C. SS. R. 51 pp. 1 »
11. **La Retraite de Vennes.** V. Huby (1678). 50 pp. . . . . 1 »
12. **Bibliographie des récentes publications sur les Exercices spirituels et les retraites.** H. Watrigant. 43 pp. . 0.80

1908

13-14. **La Vén. Catherine de Francheville, initiatrice des Retraites de femmes,** d'après le P. Pierre Champion, S. J. P. Debuchy. 152 pp. 2.50
15. **Breve directorium ad danda utiliter Exercitia spiritualia,** d'après un manuscrit ancien inédit. 24 pp. 0.50
16. **Retraites de sourds-muets.** H. Jeanvoine. 30 pp. . . . 0.60
17. **Ponterotto, maison de retraites pour les hommes à Rome.** Mgr R. Schüller. 55 pp. 1 »
18. **Les corrections manuscrites des Exercices de saint Ignace.** A. Boone, S. J. 30 pp. 0.60

1909

19. **Les Exercices spirituels et la Civilisation moderne.** L. Taparelli, S. J. 51 pp. . . 1 »
20. **Mgr d'Hulst et les Exercices de saint Ignace.** M.-F. Gibert. 42 pp. 0.80
21. **Une zélatrice des retraites, Maria-Antonia de San José.** J.-B. Couderc. 83 pp. . . 1.60
22. **Directoire pour servir à l'organisation des Retraites de départ.** L. Farsy. 75 pp. . 1.40
23. **De examine conscientiæ juxta Ecclesiæ PP., S. Thomam et FF. Vitæ communis.** H. Watrigant, 56 pp. . . . . 1 »
24. **Bibliographie 1908-1909.** H. Watrigant. 48 pp. . . 0.80

1910

25. **La pratique des Exercices spirituels dans l'ancienne Mission du Maduré.** L. Besse, S. J. 45 pp. 0.80
26. **Sacra Tempe seu de sacro Exercitiorum secessu Exempla collecta.** P. Manrique. 72 pp. 1.40
27. **Les Retraites à Madagascar-Central.** C. du Coëtlosquet. 84 pp. 1.60
28. **Une Maison de retraites fermées à Nancy au XVIIIe siècle.** E. Bocquillion, 95 pp. 1.80
29-30. **Les Annotations des Exercices de S. Ignace.** P. Wamy, S. J. 80 pp. 1.60

1911

31. **La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc.** P. Debuchy. 96 pp. 1.80
32. **S. Charles Borromée et les Exercices de S. Ignace.** Mgr A. Ratti. 42 pp. . . . 0.80
33. **Le P. Huby aux Indes ou le Miroir de l'âme chez les Protestants.** H. Hosten, S. J. 45 pp. 0.80
34. **Explication inédite des Règles d'Orthodoxie.** C. Judde. S. J. 30 pp. 0.60
35. **Duo antiqua Exercitiorum directoria.** Hoffæus et Ceccotti, S. J. 50 pp. . . . . 1 »
36. **Bibliographie 1910-1911.** H. Watrigant. 45 pp. . . 0.80

1912

37-38. **Bellarmin et les Exercices spirituels.** X. Le Bachelet. 152 pp. 2.50
39-40-41. **Les Exercices spirituels à la naissance des Séminaires.** H. Watrigant. 132 pp. . 2.25
42. **Contemplatio ad Amorem spiritualem.** Méditations inédites. 48 pp. 0.80

1913

43. **Quel est l'auteur de l' « Anima Christi »?** 56 pp. . . . 1 »

P. LETHIELLEUX, Éditeur, 10, rue Cassette, PARIS (6e).

Collection des Retraites spirituelles

S. Ignatii de Loyola Exercitiorum Spiritualium editio princeps qualis in lucem prodiit Romæ MDXLVIII. Beau volume in-16 jésus sur papier vergé . . . . . **5 »**

Reproduction phototypique de la première édition des Exercices, faite à Rome en 1548 sous les yeux de saint Ignace.

Exercices spirituels de S. Ignace de Loyola, traduits sur l'Autographe espagnol, par le P. P. DEBUCHY. In-16 raisin de 231 pp. **2.50**

Ouvrage destiné à l'étude comparative de l'original et du texte latin. Pour servir parallèlement avec l'ouvrage précédent.

Francisci Suarez, S. J., de Spiritualibus Exercitiis sancti Ignatii Tractatus novis curis P. P. DEBUCHY **iterum in lucem prodit.** In-18 de 136 pp. **1.50**

Indispensable *commentaire* de Suarez qu'on devait jusqu'ici aller chercher dans la masse des in-folios et qui sera désormais *ad manum,* comme il le mérite par sa solidité et par son ancienneté.

La Conduite des Exercices spirituels de saint Ignace dans leur application aux retraites ordinaires, par le P. Pierre COTEL, de la Compagnie de Jésus. In-18 de 188 pp. . . . . **2 »**

Directoire plus moderne et plus simple, qui permettra une initiation facile aux débutants de la retraite.

Retraite à des enfants de Marie, par le P. ROLLIN, *de la Compagnie de Jésus.* In-12 de 255 pp. . . **2 »**

Tirée à peu d'exemplaires non mis dans le commerce, cette retraite, qui fut prêchée à la Visitation de Dijon, était devenue introuvable.

Exercices du Chemin de la Croix pour les huit jours d'une retraite, par le P. MALOU, *de la Compagnie de Jésus.* In-18 de 323 pp. . . . . **1 »**

Retraite sur les qualités et devoirs du chrétien, par le P. J.-N. GROU, S. J. In-18 de 241 pp. . . **2 »**

Reproduction conforme au manuscrit inédit.

Les quinze étapes des Exercices de saint Ignace, par le P. E. BECKER, S. J. In-18 de 214 pp. . . . **2 »**

Pensées pour le temps de la retraite, par le P. Joseph RICKABY (Traduit de l'anglais par M. JARY). In-18 de 300 pp. **2.50**